

Exposé de la thèse de "LA PASSION DE L'ÉGLISE"

La thèse de "LA PASSION DE L'ÉGLISE" est extrêmement simple, et tient en fort peu de mots.

Mais elle, et elle seule, rend compte victorieusement de la Foi face à la situation ecclésiale aberrante issue de Vatican II, théologiquement incompréhensible, et qui s'énonce ainsi : *Le 7 décembre 1965, le pape Paul VI a promulgué avec toute l'Église Enseignante, dans un cadre certain d'infailibilité, un Décret magistériel contenant une formelle hérésie, à savoir Dignitatis Humanae Personae, sur la Liberté religieuse.*

Comment bien expliquer cela ?

Cette situation peut s'analyser sous deux rapports, celui dogmatique et celui moral. Sur le plan de la théologie dogmatique, l'Église étant dotée du charisme de l'infailibilité, ne peut faillir ; sur le plan de la théologie morale, l'Église-Épouse du Christ, en tant que *Personne morale* (can 100, § 1), ne peut pécher en commettant le péché formel d'hérésie.

Puisque saint Paul a posé la réalité de la mise en état de péché matériel du Christ vivant sa Passion ("*Le Christ a été fait péché pour notre salut*" — II Cor V, 21), clef lumineuse pour comprendre notre présente situation où l'Église-Épouse vit sa propre et personnelle Passion, "*qui ouvre, et personne ne peut fermer, qui ferme, et personne ne peut ouvrir*" (Apoc III, 7), j'ai préféré procéder à l'examen du problème par la théologie morale.

Je vais mettre en couleur rouge l'exposé proprement dit de la thèse de "LA PASSION DE L'ÉGLISE", puis, ensuite, donnerai quelques "*Notes complémentaires*" approfondies pour que l'exposé soit bien compris :

Majeure : l'Église est SAINTE, pure de tout péché (c'est d'ailleurs la deuxième note qui la caractérise formellement et qui permet à tout homme venant en ce monde de la reconnaître comme l'Épouse du Christ, parmi toutes les fausses églises). C'est le tout premier grand point, appuyé sur la Révélation et sur Dieu, base de notre Foi.

Mineure : le décret conciliaire *Dignitatis Humanae Personae* me montre vraiment un péché d'hérésie commis par les "membres enseignants" de l'Église, en tant que docteurs universels des chrétiens, donc *in Persona Ecclesiae*.

Conclusion : ce péché d'hérésie commis par l'Église, et non par les hommes d'Église, ne peut être que et est donc seulement matériel, c'est-à-dire qu'il exclue formellement toute culpabilité, toute faute réelle contre Dieu.

Il n'y a pas d'autre solution syllogistique possible.

LA SOLUTION THÉOLOGIQUE DE LA "CRISE DE L'ÉGLISE", C'EST QUE L'ÉGLISE EST EN ÉTAT DE PÉCHÉ MATÉRIEL DEPUIS *DIGNITATIS HUMANAЕ PERSONAЕ*, C'EST-À-DIRE DEPUIS VATICAN II (j'aurai soumis l'énoncé du problème à la théologie dogmatique, j'aurai conclu : La solution théologique de la "crise de l'Église", c'est que l'Église a matériellement failli par *Dignitatis Humanae Personaе*).

Mais l'Église ne peut être ainsi recouverte d'un manteau de péché ou péché simplement matériel que lorsqu'elle vit la Passion de son Époux, le Christ, "*fait péché pour notre salut*" (II Cor V, 21), ce qui, prophétiquement, est annoncé pour la grande et dernière Crise eschatologique de la fin des Temps qui doit voir le règne de l'Antéchrist-personne : CETTE "CRISE DE L'ÉGLISE" ISSUE DE VATICAN II EST DONC LA CRISE DERNIÈRE AVANT LA PAROUSIE.

En langue mystique, cet exposé théologique et prophétique de la "crise de l'Église" que je viens de faire, s'énonce ainsi : Il y a un moment dans la vie terrestre du Messie où Il est configuré au péché dans tout son extérieur, "formaté" dirions-nous dans notre langue informatique, revêtu d'un vêtement de péché qui Le fait invinciblement voir comme un pécheur, Lui, pourtant *toujours le Saint des saints*, précisément pour opérer par-là le Salut universel des âmes, la Rédemption du monde. C'est ce qu'on appelle "*LA PASSION DU CHRIST*". Cette Passion du Christ est suivie de la mort du Christ (car la configuration du Saint de Dieu au péché, même simplement matérielle, entraîne sa mort), puis de sa Résurrection. AINSI DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE, CETTE ÉPOUSE IMMACULÉE QUI VIVRA DE MÊME SA PROPRE ET PERSONNELLE PASSION PUIS SA MORT, EN CO-RÉDEMPTRICE, AVANT SA RÉSURRECTION.

C'est en ces quelques lignes seulement que tient toute la thèse de "LA PASSION DE L'ÉGLISE".

Autre aspect de la question, d'une extrême importance spirituelle. De Vatican II, mettant l'Église sous la "puissance des ténèbres" et lui faisant vivre sa Passion, il résulte, comme d'une cause à effet très-immédiate et inéluctable, *l'avènement imminent du règne de l'Antéchrist-personne*. Parce que, pour paraître en ce monde, l'Antéchrist avait précisément besoin de l'obscurcissement de l'Église. Souvenons-nous de ce qu'en disait saint Paul : "*Que seulement disparaisse ce [= ou celui] qui fait obstacle présentement, alors se manifesterà l'Inique que le Seigneur Jésus fera disparaître par le souffle de sa Bouche et qu'Il anéantira par l'éclat de sa Venue*" (II Thess II, 7-8).

Or, selon les meilleurs exégètes, "ce" ou "celui" qui doit disparaître, *c'est l'Église, c'est le pape*, en tant que paratonnerre de sainteté sur le monde. Or encore, depuis l'hérétique *Liberté religieuse*, la sainteté de l'Église est invinciblement obscurcie au for externe. Donc, l'obstacle est levé. Et notons bien dans cette prophétie paulinienne, le "seulement" suivi du "alors", indiquant clairement l'intime et simultanée connexion des deux faits : dès que l'Église sera invinciblement obscurcie au for externe, et c'est le 7 décembre 1965, l'Antéchrist-personne aura le terrible pouvoir de se manifester, de paraître à tout moment, dans le monde.

Par on pourrait dire une presque étonnante suspension que nous vivons depuis plus de quarante-cinq ans à présent, il n'est pas encore paru depuis lors, cependant que les signes de l'avènement de son règne maudit s'affermissent de plus en plus, dans les jours même où j'écris ces lignes. Mais, pour notre encouragement, ne notons pas moins que saint Paul prophétise qu'une fois paru, il sera quasi immédiatement précipité dans l'Abîme par le souffle du Seigneur, comme de quelque chose d'aussi insignifiant qu'il se croit tout-puissant comme Dieu (... enfin, disons que cette immédiateté scripturaire correspond aux fameux "3 ans et demi" ou "42 mois" ou "1260 jours" annoncés si précisément dans l'Apocalypse sous trois formes différentes -pour que ceux qui ont tendance à relativiser le texte littéral de la Ste-Écriture ne puissent justement pas le faire quant à cette durée ainsi annoncée-, et que le Christ promet miséricordieusement d'abrèger en faveur des élus, dans l'Évangile...).

Puis suivra le Règne de la Gloire du Christ dans la Résurrection de l'Église.

Pour conclure d'une manière générale, il en résulte donc, de cette situation APOCALYPTIQUE manifestée par Vatican II, que *l'Histoire est finie*, en ce compris (et même surtout) l'Histoire de l'Église, je veux dire dans son économie inhérente au Temps des nations. Voilà ce que nous apprend la "crise de l'Église" vue dans la lumière très-pure de la Foi. À condition, évidemment, d'en accepter le surnaturel éclairage, et, n'en déplaisent à certains, de tirer la châsse d'eau sur tout "maurrassisme", c'est-à-dire sur toute idolâtrie orgueilleuse de l'excellence des nations résumée par la fameuse "Rome éternelle" exaltée aux nues fascitement par Maurras. L'Église du Temps des nations est morte *virtuellement* depuis le 7 décembre 1965, et elle va mourir *effectivement* dans et par le règne de l'Antéchrist-personne qui ne saurait plus tarder à présent. Rien ne peut empêcher l'aboutissement de cette dynamique mystique, face certes prodigieusement négative de l'accomplissement plénier de la Rédemption par la co-Rédemption personnelle et effective de l'Église qui s'opère par sa présente Passion, mais hélas aboutissement nécessaire, et nécessaire de toute

nécessité divine. C'est pourquoi prévoir une conversion de l'Église post-Vatican II, dans l'Histoire et en corps d'Institution, par exemple dans le cadre d'un Vatican III, est non seulement hors sujet mais surtout scandaleux voire même impie, parce que cela révèle des pensées mondaines voire réprouvées (c'est à ceux-là, qui refusent la Passion de l'Église et surtout ce qui s'ensuit de positif, que Notre-Seigneur, à travers saint Pierre refusant Sa Passion, dit : "*Retire-toi de moi, Satan, tu m'es un sujet de scandale, tes pensées sont celles du monde, non celles de Dieu*" — Matth XVI, 23). Et c'est ce point capital (fin de l'Histoire, c'est-à-dire fin du Temps des nations et de l'Église romaine), que la plupart des théologiens catholiques, modernes ou traditionalistes du reste, ne saisissent pas, ou ne veulent pas saisir, *je ne sais Dieu le sait* comme dirait saint Paul.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

I - Qu'est-ce qu'un "péché matériel" ou matière de péché ?

Je rappellerai à ce sujet les distinctions classiques en la matière, qu'on peut d'ailleurs trouver dans tout bon manuel de théologie morale : un péché est mortel (= formel) uniquement lorsque trois conditions sont réunies ENSEMBLE, et ensemble SEULEMENT, à savoir : 1/ la matière mortelle du péché commis, 2/ la connaissance pleine et entière qu'il s'agit d'une faute matériellement mortelle au moment de la commettre, 3/ et la conscience et le vouloir pleins et entiers de le faire au moment de l'acte peccamineux. S'il manque deux voire même une seule de ces trois conditions au moment de l'acte peccamineux, celui-ci peut bien n'être... *rien du tout*, pas même forcément un péché véniel ni même une imperfection. C'est ce que les théologiens appellent *un simple péché matériel*.

Prenons un exemple pratique pour bien faire saisir cette notion de "péché matériel", évidemment fort importante à comprendre puisque la thèse de "LA PASSION DE L'ÉGLISE" conclut que l'Église est mise en état de péché matériel depuis Vatican II. Supposons un homme au volant de sa voiture qui en tue accidentellement un autre sur la route, sans qu'il n'y ait aucunement faute ni infraction au code de la route de sa part : il roulait normalement et tout-à-coup un cycliste juste devant sa voiture a un malaise, il tombe brusquement de son vélo et le conducteur n'a absolument pas le temps de réagir pour empêcher que le malheureux ne passe sous les roues de sa voiture. *Quid*, sous le rapport de la théologie morale ? Ce conducteur n'a commis évidemment aucun péché quoique la matière de la faute soit en elle-même fort grave puisqu'il s'agit rien moins que d'un homicide. Mieux, même : si le motif de son déplacement routier était un

acte mû par la Charité, par exemple satisfaire au devoir dominical, le péché matériel d'homicide commis par l'automobiliste est absolument intégré dans l'ensemble... *vertueux*, fort contradictoirement, certes, si l'on en reste au for externe des choses. Loin d'être une faute, cet homicide véritable qui s'avère n'être qu'un péché matériel est en effet une épreuve morale *méritoire* pour le conducteur qui allait à la messe.

Dans un contexte bien sûr fort différent, c'est le même cas de figure pour l'Église contemporaine, si l'on considère la faute qu'elle a commise en promulguant le décret sur la *Liberté religieuse* : puisqu'elle est parfaitement sainte, ce que la Foi enseigne absolument, ce péché d'hérésie ne peut qu'être de l'ordre du péché simplement matériel, c'est-à-dire qu'elle l'a commis dans l'ignorance invincible du mal y contenu, ignorance la plus complète, la plus innocente. C'est tout simplement la Foi qui nous oblige à professer cela, ce qui par ailleurs est absolument confirmé par le texte magistériel lui-même, qui révèle bien cette innocence complète des Pères de Vatican II, puisqu'en promulguant le décret sur la *Liberté religieuse*, lesdits Pères croient qu'elle est "conforme à la vérité et à la justice, (...) ne porte aucun préjudice à la doctrine catholique traditionnelle sur le devoir moral de l'homme et des associations à l'égard de la vraie religion et de l'unique Église du Christ" (§ 1) ; ils vont même jusqu'à enter a-priori cette maudite *Liberté religieuse* sur "la Parole de Dieu" (§ 2), ce que l'examen scripturaire révélera parfaitement non-fondé ! Et si le Saint-Esprit n'a pas éclairé la très-sainte Épouse du Christ dans l'universalité de ses "membres enseignants" actuels, sur le caractère hérétique formel de la *Liberté religieuse*, c'est aux fins surnaturellement supérieures de la faire rentrer dans l'économie de la Passion, qui exige qu'elle soit en état de péché matériel, pour qu'elle devienne effectivement co-Rédemptrice...

Vacant, dans le DTC, a de bonnes précisions sur la question, qui rentrent en plein dans notre sujet : "Moralité de l'acte d'hérésie, le péché matériel et le péché formel. — Lorsque la volonté n'intervient dans l'acte d'hérésie qu'à titre d'élément psychologique générateur de cet acte, sans qu'il y ait intention de s'opposer à la règle véritable de la foi, il y a sans doute tous les éléments constitutifs du péché d'hérésie, mais le péché n'existe pas en réalité, car la malice, c'est-à-dire la volonté du mal, est absente [c'est éminemment le cas pour l'Épouse du Christ, l'Église, puisque la Foi nous enseigne qu'elle est sans faute aucune, immaculée]. C'est, appliquée à l'hérésie, la distinction courante du péché matériel et du péché formel. Sur cette distinction, voir Lehmkühl, *Theologia moralis*, t. 1, n. 220. Pour qu'il y ait péché formel, il ne suffit pas de la liberté de l'acte, il faut encore l'advertance de la malice de cet acte ou tout au moins un doute sérieux à cet égard. S. Alphonse, op. cit.. I. V, n. 1. Lors donc que le

jugement erroné de l'intelligence se produit sans connaissance de la règle véritable de la foi catholique, telle que l'a instituée le Christ, *il y a simplement hérésie matérielle* ; lorsqu'il y a advertance de l'opposition dans laquelle on se met par rapport à l'autorité de l'Église du Christ, il y a hérésie formelle ; *dividuntur hæretici in formales ei materiales. Formales illi sunt, quibus Ecclesias auctoritas est sufficienter nota ; materiales vero qui invincibili ignorantia circa ipsam Ecclesiam laborantes, bona fide eligunt aliam regulam directivam.* Billot, *De Ecclesia*, th. XI. Le péché n'existe donc que dans l'hérésie formelle, qui est en conséquence seule considérée par les théologiens et les canonistes comme la véritable hérésie. C. Dixit apostolus, 29, caus. XXIV, q. in ; C. Damnamus, 2, *De summa Trinitate*. Cf. Ferraris, loc. cit., n. 3". (Vacant, art. *Hérésie*)

Donc, un péché exclusivement matériel *ne contient aucune faute ou culpabilité en soi séparant de Dieu et de sa Grâce*, c'est du reste un point indiscuté de la théologie morale la plus élémentaire, par ailleurs illustré par le fait que l'Église a infailliblement canonisé plusieurs saints qui en avaient commis un de cette nature dans l'acte même de leur martyre et pour sortir de cette vie. J'en citerai ici seulement deux exemples : 1/ sainte Apolline, fêtée au 9 février, au temps des grandes persécutions des premiers siècles chrétiens, après avoir été affreusement torturée, a couru se jeter *d'elle-même* dans le feu en s'échappant des mains des bourreaux : *stricto sensu*, il y a donc là la matière d'un péché mortel de suicide, mais l'Église a considéré que notre sainte avait été animée par la pure motion du Saint-Esprit pour le commettre, et donc son péché matériel excluait toute espèce de faute réelle ou culpabilité ; c'est pourquoi l'Église n'a pas eu la moindre hésitation pour canoniser cette grande martyre. 2/ une autre jeune sainte de quinze ans, pour échapper aux persécutions des séducteurs païens, s'est jetée du toit de sa maison et est morte sur le coup, autrement dit, elle a, elle aussi, commis un péché matériel de suicide, ce qui, là non plus comme pour sainte Apolline, n'a nullement empêché l'Église de la canoniser (il s'agit de sainte Pélagie, fêtée au 12 juin). On pourrait sûrement trouver d'autres exemples similaires (saint Augustin parle par exemple de femmes chrétiennes qui, enfermées dans des maisons closes, se jetaient dans le fleuve pour échapper aux sollicitations impures des païens qui voulaient ainsi les faire apostasier, et remarque que l'Église les a canonisées ; je crois me rappeler que saint Jérôme fait le même constat dans certaines de ses lettres).

C'est donc le concept du péché matériel qui nous aide à bien comprendre ce qui s'est passé à Vatican II : dans l'ignorance invincible du mal puisque, la Foi nous l'enseigne, elle est parfaitement sainte, l'Église catholique, apostolique et romaine, par l'organe transparent des "membres enseignants" d'une génération ecclésiale donnée, a elle aussi commis matériellement et sans aucune culpabilité de sa part, un péché d'hérésie. Mais,

providentiellement, le Saint-Esprit a ordonné les choses ainsi, c'est-à-dire n'a pas éclairé l'Épouse du Christ sur le caractère hérétique de la *Liberté religieuse*, parce que, dans les décrets divins, l'heure était arrivée pour l'Église de vivre sa Passion (cette fameuse "heure" où la Rédemption s'accomplit, et dont Notre-Seigneur a dit : "C'est pour cette heure que Je suis venu" — Jn XII, 27), ce qui incluait pour elle d'être mise en état de péché matériel, état inhérent à l'économie propre de la Passion, autrement dit d'être "*faite péché pour notre salut*" comme s'exprime saint Paul. La mise en état de péché matériel est en effet le *modus* indispensable pour que l'Église vive sa Passion. Et c'est pourquoi le Saint-Esprit ne l'a pas éclairée sur le caractère parfaitement hérétique de la *Liberté religieuse*.

Pour notre situation ecclésiale, le raisonnement va donc encore beaucoup plus loin que dans l'exemple profane de notre automobiliste de tout-à-l'heure : cet acte de péché matériel de la *Liberté religieuse* posé par l'Église Enseignante toute entière (jamais, en effet, dans toute l'histoire ecclésiastique, il n'y eut une telle manifestation de l'universalité de l'Église Enseignante comme à Vatican II : ils étaient 2 500 Pères conciliaires !), est, en dernière analyse de la question, *le summum de la vertu par lequel l'Église accepte d'épouser la matière du péché du monde pour être configurée parfaitement au Christ Rédempteur, et devenir à son tour effectivement co-Rédemptrice*. C'est bien sûr une vue mystique de la question, mais seule cette vue mystique donne la raison profonde, le fin mot, et le mot supérieur, et supérieurement réel, de notre situation ecclésiale contemporaine.

II - Que veut dire exactement saint Paul en II Cor V, 21 : "Le Christ a été fait péché pour notre salut" ? Est-il possible de dire que le Christ, et l'Église derrière et après Lui, puissent être VRAIMENT "fait péché" tout en restant parfaitement saints ? Mais de quelle manière ? Une méditation inspirée du R.P. Henry Ramière ne l'explique-t-elle pas ? Comment saint Thomas d'Aquin, hélas beaucoup moins inspiré sur cela, a-t-il commenté ce passage ?

Saint Paul, tellement inspiré de Dieu qu'aucun autre apôtre ou Père de l'Église ou grand saint n'aura comme lui, durant tout le Temps des nations, des révélations aussi transcendantes, en même temps les plus simplement humaines et les plus divinement élevées, écrit donc textuellement aux Corinthiens : "*Car Celui qui ne connaissait point le péché, il L'a rendu péché pour l'amour de nous, afin qu'en Lui nous devinssions justice de Dieu*" (II Cor V, 21 dans la Vulgate). Il faut noter d'ailleurs que loin d'être un verset isolé, les versets 14, sq., sont une sorte de tremplin préparant cette extraordinaire révélation du v. 21, qui finit le ch. V.

Pour commencer, cernons bien le texte paulinien, dans les différentes traductions que nous en offrent les bibles. Crampon traduit à peu près identiquement à la Vulgate par : "*Celui [le Christ] qui n'a point connu le péché, Il [Dieu] L'a fait péché pour nous, afin que nous devenions en Lui justice de Dieu*", mais on ne peut manquer de remarquer que la Vulgate a une précision supplémentaire de taille par rapport à la Crampon, en ce qu'elle nous révèle la motivation de Dieu à vouloir ainsi, d'une manière si renversante, configurer son Fils Unique Bien-Aimé à la matière du péché : *c'est parce qu'Il nous aime, "pour l'amour de nous"* (Dieu ne pouvait certes pas aller plus loin pour nous témoigner l'authenticité et surtout la dimension infinie et parfaite de son Amour pour nous, que de configurer son Fils à la matière du péché du monde ! Comment ne pas être édifié, bouleversé, convaincu, vaincu d'amour par l'Amour que Dieu nous témoigne ? Même les impies ne peuvent s'empêcher d'en être frappés. Voyez, par exemple, de Talleyrand-Périgord, rétorquant à son compère franc-maçon La Révellière-Lepaux qui, en 1792, avait fabriqué de toutes pièces une religion franc-maçonnique toute philosophique, la Théophilantropie : "Mon cher, il ne te reste plus qu'à te faire crucifier pour ta religion, et j'y croirai" ...). Par contre, la traduction de la bible de Carrières est nettement insuffisante, on pourrait même dire fautive (ce qui ne saurait étonner puisqu'elle est de source janséniste) : "*Pour l'amour de nous, Il a traité Celui qui ne connaissait point le péché, comme s'Il eût été le péché, afin qu'en Lui nous devinssions justice de Dieu*". Le très-fautif "*comme*" rajouté à la traduction littérale, atténué, lénifié, voire même trahit fondamentalement ce que révèle merveilleusement bien saint Paul, formule paulinienne qui est justement la divine clef, magistralement simple, pour bien comprendre le fond de notre "crise de l'Église".

Cette doctrine paulinienne du "*Christ fait péché pour que nous devenions en Lui justice de Dieu*" est confirmée, quoique moins lapidairement, par d'autres passages de saint Paul. Par exemple, dans Gal. III, 13 : "*Le Christ nous a rachetés de la malédiction de la Loi, en se faisant malédiction pour nous*". Ou encore, dans son Épître aux Hébreux où il souligne la contradiction infernale et insoluble à laquelle a été soumise le Christ durant sa Passion, il la sous-entend : "*Pensez donc en vous-mêmes à Celui qui a souffert une si grande contradiction des pécheurs contre Lui, afin que vous ne vous découragez point, et que vous ne tombiez point dans l'abattement. Car vous n'avez pas encore souffert jusqu'au sang en combattant contre le péché*" (XII, 3-4). Étant le Messie-Dieu gouvernant en Roy tous les hommes de tous les temps, Il s'est soumis dans sa Passion à tout homme pécheur de tous les temps : peut-on, en effet, imaginer plus grande contradiction ! L'aboutissement, c'est la sainte-Croix, *spes unica*, que le Christ n'a pas refusé : Il n'a pas cherché à composer avec le

mal pour éviter la Croix (comme le font, sans parler des modernes, les traditionalistes qui prostituent la doctrine et attaquent mortellement la Constitution divine de l'Église pour esquiver la conclusion théologique vraie de l'actuelle sainte-Crucifixion que l'Église endure de par Vatican II).

Cette doctrine paulinienne, et comment s'en étonner, est celle de tous les Apôtres. Saint Pierre venant à exposer la mort du Christ a une formule similaire à celle de saint Paul, quoique moins forte, moins lapidaire que la sienne : "*C'est Lui [le Christ] qui a porté nos péchés en son corps sur la croix, afin qu'étant morts au péché, nous vivions pour la justice : c'est par ses meurtrissures que vous avez été guéris*" (I Pierre II, 24).

Du reste, cette signification mystique ultime et profonde de la Passion de Notre-Seigneur, phare lumineux de notre "crise de l'Église", est formellement bien prophétisée en figure dans l'Ancien Testament, en plusieurs endroits dont les principaux semblent être ceux-ci :

1/ Le Christ "*fait péché pour notre salut*" est représenté en figure par le fameux serpent d'airain élevé sur une pique de bois, devant guérir tous les juifs qui avaient été piqués par des serpents, aux temps de Moïse, et qui regardaient vers lui en l'invoquant : "*Ils [les juifs] vinrent alors à Moïse, et lui dirent : Nous avons péché, en parlant contre le Seigneur et contre vous ; priez-Le qu'Il ôte ces serpents du milieu de nous. Moïse pria donc pour le peuple. Et le Seigneur lui dit : Faites un serpent d'airain, et mettez-le pour servir de signe ; celui qui, ayant été blessé des serpents, le regardera, sera guéri. Moïse fit donc un serpent d'airain, et il le mit pour servir de signe ; et les blessés qui le regardaient étaient guéris*" (Nb XXI, 7-9). La bible Crampon précise, au verset 8 : "*Fais un serpent brûlant, et place-le sur un poteau*". Le sens de ce passage scripturaire est plus que clair ! Le serpent d'airain élevé sur un poteau afin que tous les juifs puissent le regarder de loin, figure évidemment *le Christ Sauveur dans l'économie de la Passion*, c'est-à-dire un Christ "*fait péché pour notre salut*", le serpent étant bien évidemment la figure du péché. Il faut bien prendre conscience que le Christ sur la croix était devenu *le péché fait homme*, c'est-à-dire la matière sans coulpe du péché universel de l'homme déchu issu d'Adam pécheur. Ainsi donc que le dit avec une grande force cette figure vétérotestamentaire du serpent d'airain, *le Christ de la Passion n'était plus qu'un homme formaté au péché, véritablement fait péché*.

Jésus Lui-même se compare au serpent d'airain dans l'Évangile : "*Et comme Moïse a élevé le serpent dans le désert, de même il faut que le Fils de l'homme soit élevé, afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle*" (Jn III, 14-15).

2/ Par l'imprécation rituelle que les grands-prêtres juifs, en suivant les prescriptions mosaïques, faisaient sur deux boucs, les chargeant au nom de Yahweh de tous les péchés que le peuple et le clergé avaient commis dans l'année écoulée, dont l'un, tiré au sort, était envoyé mourir dans le

désert quand l'autre était sur le champ sacrifié à l'autel des holocaustes. Saint Paul ne manque pas de faire le rapprochement dans l'Épître aux Hébreux : "*Pour les animaux dont le sang, expiation du péché, est porté dans le sanctuaire par le grand-prêtre, leurs corps sont brûlés hors du camp. C'est pour cela que Jésus aussi, devant sanctifier le peuple par son sang, a souffert hors de la porte. Donc, pour aller à Lui, sortons hors du camp, en portant son opprobre*" (XIII, 11-13) ; et Crampon, de commenter : "Dans la fête de l'Expiation, le sang des victimes était porté par le grand-prêtre dans le Saint des Saints ; mais les corps étaient brûlés hors du camp. C'est une figure du sacrifice de Jésus-Christ non seulement dans les victimes immolées, mais aussi dans le rite qui accompagnait cette immolation. Ce rite signifiait que le péché, dont on avait comme chargé la victime, était banni de la communauté et détruit. Jésus-Christ, véritable victime expiatoire pour les péchés du monde, a été crucifié hors de la porte de Jérusalem [c'est-à-dire ecclésiatement excommunié]" (en note, sur ce passage).

Sur cet humainement déroutant Christ "*fait péché pour notre salut*" (d'où sa crucifixion hors de la porte, c'est-à-dire banni, excommunié, de toute la communauté humaine), quoique ne connaissant pas la coulpe du péché, on pourra lire avec fruit l'intéressante glose du cardinal Journet, dans "*Les sept paroles du Christ en croix*", à : "*Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?*"

"*Car Celui qui ne connaissait point le péché, il L'a rendu péché pour l'amour de nous, afin qu'en Lui nous devinssions justice de Dieu*".

Maintenant que nous avons bien fixé le texte scripturaire, approfondissons son sens et l'interprétation catholique qui doit en être tirée. Saint Paul, en quelques mots seulement, nous fait toucher ici à la cause même de la Passion, pour nous en donner lapidièrement toute l'intelligence. C'est en effet la grande clef pour tout comprendre de la Passion, non seulement celle du Christ mais encore celle de l'Église qui la vit de nos jours. Mais la révélation est tellement forte... qu'on ne la comprend pas dans un premier temps, même quand on la lit mot à mot, exactement de la même manière que les apôtres "*ne comprirent pas ce qu'Il leur disait*" lorsque le Christ leur annonçait sa Passion, pourtant sans voile, là aussi, avec des mots très-simples, loin des paraboles réservées aux foules (non-compréhension des apôtres révélée significativement deux fois dans l'Évangile ; exactement de même que l'Évangile répète deux fois que les Apôtres se scandalisèrent de la Passion du Christ : preuve que ce scandale et cette non-compréhension de la Passion du Christ par les Apôtres étaient très-fort marqués...). Cette grande révélation paulinienne, pour la comprendre VRAIMENT, il faut la relire "*en pénétrant dans vos parois, Seigneur*" comme dit le psalmiste.

Il est en effet très-important d'en bien saisir le sens profond, car la manière dont le Christ, dans sa Passion, "a été fait péché pour notre salut" sera celle dont l'Église va également "être faite péché pour notre salut" dans notre présente "crise de l'Église" qui est sa co-Passion propre et personnelle. Il est donc très-important que nous discernions la nature précise de cette conformation du Christ au péché, que nous révèle saint Paul.

D'une manière spirituelle, on peut comprendre le passage paulinien ainsi. Après que le Christ ait passé par l'agonie mystique dans la grotte de Gethsémani, Il était devenu LE PÉCHÉ FAIT HOMME, le Christ était devenu le péché personnalisé, tout le péché du monde personnalisé. C'est pourquoi les apôtres ont fui, complètement épouvantés et scandalisés affreusement : ils ne voyaient plus le Messie, le Christ, dans Jésus, mais l'homme fait péché, LE PÉCHEUR, tous les pécheurs de tous les temps récapitulés dans une perfection terrible dans et par sa Personne universelle, et précisément, sûrement même voyaient-ils alors, ô contradiction insoutenable !!, Jésus manifester dans son extérieur leur propre et personnel être de péché à eux, à chacun d'eux, lorsqu'ils cédaient au mal, ils Le voyaient comme ce qu'ils étaient, eux, chacun d'eux personnellement, quand ils péchaient (précisément à cause de l'archétypale universalité et perfection de la sainte Humanité du Christ, aucun autre humain n'aurait pu incarner *personnellement* l'universalité du péché comme Jésus).

Et voilà la raison de la fuite de saint Pierre et de celle des autres apôtres derrière lui, quelques petites heures seulement après avoir dit fièrement et avec grande conviction : "Quand tous T'abandonneraient, moi Seigneur, je ne T'abandonnerai pas !" Car, dans une vue humaine des choses, on ne peut que fuir cette vision-là *du péché fait homme*, c'est intenable, insoutenable. Et les Apôtres ne s'y attendaient pas, à commencer certes par saint Pierre. Aucune humanité ne peut soutenir cela. Même celle toute sainte du Christ a fui, dans un premier temps, de devoir *personnaliser* le péché aux yeux des hommes aussi parfaitement, a fui "d'être faite péché pour notre salut".

Et c'est cela qui est la cause profonde de l'*hématidrose* de Gethsémani (= suée de sang d'un être humain par éclatement général des petits vaisseaux sanguins sous-cutanés, sous le coup d'une excessivement forte tension de tout l'être), car on peut dire que l'agonie de Jésus à Gethsémani est le temps le plus fort de toute la Passion, au-delà même, semble-t-il, de sa mort sur la Croix, autant que l'âme est au-dessus du corps.

Je viens d'écrire, en suivant la grande révélation que nous fait saint Paul, que le Christ, après être "fait péché pour notre salut" à Gethsémani, était le PÉCHÉ FAIT HOMME. Il est bon de préciser quant à cela que la Sainte-Écriture nous révèle de l'Antéchrist-personne qu'il sera l'HOMME

DE PÉCHÉ. Notez comme, dans l'apparence des choses, c'est *presque* identique ! En vérité, nous sommes là au cœur du problème, au plus profond du *mysterium iniquitatis* : au for externe, rien ne peut différencier le PÉCHÉ FAIT HOMME (= le Saint des Saints, Jésus-Christ, l'Agnes Dei parfaitement innocent), de l'HOMME DE PÉCHÉ (= l'Antéchrist-personne récapitulante en son humanité maudite toute l'iniquité du monde, selon saint Irénée de Lyon, mais quant à lui, Antéchrist-personne, la récapitulante en toute connaissance de cause et vouloir plein et entier de sa part, donc avec toute la culpabilité qui fait le péché mortel). Que le Christ ait été fait péché, *le péché fait homme*, explique aussi la répartie étonnante de saint Pierre, lorsque la servante du prétoire le provoque : "*Je ne connais pas cet homme*" (Mc XIV, 71). Or, ce n'était pas du tout un mensonge de sa part, la nature franche et tout d'une pièce de saint Pierre en était incapable, en fait, saint Pierre ne reconnaissait plus, ne pouvait plus reconnaître, en Jésus, devenu "l'homme-péché", dans l'apparence extérieure d'un homme-serpent, du *serpent d'airain* mosaïque, le Jésus-Messie qu'il connaissait depuis trois ans, l'homme divin et saint de toute sainteté qu'Il était...

"*Le Christ a été fait péché pour notre salut*". Il est temps d'en venir maintenant à l'explication théologique précise de ce redoutable verset paulinien. Beaucoup de commentateurs, glosateurs scolastiques plus ou moins inspirés se copiant les uns les autres de ce qu'il est convenu de dire, ont cru que saint Paul, par-là, voulait dire que le Christ était "*fait péché*" en ce sens diminué et même théologiquement erroné et hérétique, qu'Il portait *seulement* les conséquences du péché du monde. En d'autres termes, sa Passion L'aurait vu, selon ces auteurs, être soumis à *la malédiction du péché*, aux effets maudits du péché, *mais pas au péché lui-même*. Cette lecture du texte paulinien est certes humainement bien compréhensible, tellement il est inconcevable voire révoltant, et même apparemment contre-nature, de voir le Saint des Saints être, *réellement*, "fait péché". Cependant, il faut bien saisir qu'elle est théologiquement radicalement fautive, cette dite lecture, c'est même, si l'on va au fond des choses, bien plus qu'une simple vérité diminuée, c'est une hérésie.

Un raisonnement syllogistique va nous le faire bien saisir. Rappelons-nous que l'économie de la Rédemption est placée sous le *modus* de la stricte Justice divine : c'est "donnant-donnant", œil pour œil dent pour dent : *la nature de ce que le Christ va donner à la Justice divine pour nous racheter, il Le récupèrera TELLE CETTE NATURE*. Il ne Lui sera redonné rien de plus en échange, rien de moins non plus. Ainsi donc, si l'on disait que le Christ a seulement été fait *malédiction* du péché, mais pas *péché* lui-même en tant que tel, alors, c'est très-simple, le Christ nous aurait obtenu par sa Rédemption la levée de cette dite malédiction du péché, mais pas celle du péché lui-

même. Donc, depuis la Rédemption, nous ne devrions plus avoir de ronces dans les jardins, la femme n'enfanterait plus dans la douleur, les hommes n'auraient plus à travailler servilement (ouf), plus de maladies non plus, plus même, et surtout, la terrible et infamante mort, etc., c'est-à-dire que toutes les malédictions décrites dans la Genèse comme étant la subséquence du péché originel seraient levées. Or, ce n'est pas cela que le Christ nous a acheté par sa Passion et sa mort sur la Croix, Il nous a acheté la levée du péché LUI-MÊME, Il ÔTE, au sens fort, le péché du monde, *qui tollit peccata mundi*, par les sept sacrements qui sont ce qu'Il a obtenu dans l'échange "donnant-donnant", œil pour œil dent pour dent, avec la Justice divine. C'est singulièrement illustré par ceux du Baptême et de la Confession dont le seul objet est d'anéantir absolument le péché dans l'homme qui en bénéficie. Donc, conclusion du syllogisme réconfortant, le Christ ayant acheté de par sa Rédemption la levée du péché LUI-MÊME, et non la levée de la malédiction du péché, a bel et bien, pour notre salut, été "*fait péché*" au sens fort, précisément comme le révèle très-bien saint Paul lu dans le sens obvie, et non pas "*fait malédiction du péché*" comme certains glosateurs mal inspirés, timorés, l'ont trop dit, ou laissé entendre, en ce compris hélas, on va le voir tout-de-suite, saint Thomas d'Aquin commentant ce passage.

Parvenu ici, la question suivante est celle-ci. Puisque le Christ a bel et bien été "*fait péché*" pour notre salut au sens obvie du terme, et non pas seulement fait malédiction du péché, *de quelle manière, théologiquement parlant, a-t-Il bien pu être réellement "fait péché" tout en restant impeccablement le Saint des saints ?* La réponse à cette question est très-importante puisqu'elle va décoder, par décalcomanie pourrait-on dire, la réponse que nous aurons à formuler quant à la situation théologique précise de l'Église endurent sa Passion présentement après Vatican II, où elle est proprement, elle aussi, "*faite péché pour notre salut*". Or, la réponse à la question est excessivement simple, c'est celle que j'ai faite en début de ces lignes par l'exposé mis en rouge de "LA PASSION DE L'ÉGLISE". Majeure : le Christ est le Saint des saints, pur de tout péché, absolument exempt de toute ombre d'ombre de culpabilité formelle séparant de Dieu. Mineure : le Christ, durant sa Passion, est cependant véritablement, réellement, "*fait péché pour notre salut*". Conclusion : le Christ est donc, durant sa Passion, fait *matériellement* péché, Il est mis, de par sa Passion, *en état de péché matériel*. S'Il n'a pas pu être fait péché formel d'aucune sorte et que cependant il est *réellement* "*fait péché*", le Christ n'a donc pu qu'être fait et a été effectivement fait *péché matériel*. Même La Pallice aurait pu le dire. Voilà le grand point qui va nous permettre d'avancer pour bien comprendre la théologie de la "crise de l'Église".

Tâchons d'approfondir quelque peu maintenant cette notion de "péché matériel". Pour cela, reprenons l'exemple de l'homme au volant de sa voiture qui en tue accidentellement un autre, sans aucune faute ou culpabilité de sa part, et qui a néanmoins bel et bien commis un péché d'homicide. Mais, puisqu'il est exempt de toute faute, c'est simplement un péché matériel d'homicide. En fait, il n'a *pas du tout* péché quand bien même il a commis un péché matériel, quand bien même il est en état de péché matériel. Cependant, si ce conducteur malheureux, sous le prétexte qu'il n'a commis aucune ombre de faute formelle, disait : "Puisque ce n'est en aucune manière de ma faute, que je n'y ai aucune culpabilité, alors, je n'ai pas même commis de péché matériel", ce serait faux, il a bel et bien commis la matière d'un péché au for externe, puisqu'il a écrasé sous les roues de sa voiture, un homme. Maintenant, supposons que quelqu'un ne connaisse rien du contexte de la faute matérielle commise par notre conducteur malchanceux, qui l'innocente parfaitement, mais qu'il soit seulement en connaissance du fait lui-même de l'homicide commis : celui-là aurait alors devant les yeux un homme pécheur au for externe, strictement dans le même état (si le péché se voyait à l'extérieur) qu'un pécheur qui aurait péché formellement. Autrement dit, au for externe, RIEN, *stricto sensu*, ne différencie le pécheur simplement matériel, du pécheur réel ou formel. Seul Celui auquel est réservé le jugement au for interne, Dieu qui "*sonde les reins et les cœurs*", peut voir la différence, et nul autre. Donc, pour en revenir à notre affaire, l'acteur de la Passion, qu'il soit le Christ ou l'Église, apparaît invinciblement comme un pécheur formel, sans cependant l'être, il va donc pouvoir être traité comme un pécheur formel, et la punition qu'il va subir du péché formel anéantira ledit péché puisqu'en fait, il ne l'a pas commis : il servira de victime expiatoire. D'ores et déjà, nous pouvons mieux saisir que ce qui se passe pour l'acteur de la Passion, c'est tout un jeu de substitution mystique, je dirai de cache-cache terrible entre le Bien et le mal, un cache-cache terriblement implacable (car il n'y a rien de Bien dans le mal, rien non plus de mal dans le Bien, et c'est une lutte à mort entre eux, et il n'y a pas plus lutte à mort que cette lutte à mort).

Considérons comme, en nous mettant bien dans les pas de saint Paul, on est très-loin de considérer que l'acteur de la Passion est simplement revêtu de la malédiction du péché, qu'il porterait certes, mais sans que son être en soit le moins du monde atteint, *informé*. Être en état de péché matériel est en effet très-différent et beaucoup plus profond que simplement porter la malédiction du péché comme les glosateurs scolastiques l'entendent généralement, car dans cet état, l'être de l'acteur de la Passion est *touché par le péché*, pour employer le terme qui me semble le plus approché, voire théologiquement idoine et adéquat, pour définir ce qui

se passe alors. Et c'est précisément ce terrible, horrible, affreux attouchement de la Personne du Rédempteur par le péché, qui va produire dans le Christ à Gethsémani l'hématidrose. Mais il était, dans l'économie de la Rédemption, absolument indispensable que cet attouchement ait lieu pour que le Christ soit véritablement "fait péché" et non pas seulement "malédiction du péché". Sinon rien, pas de rachat du péché, pas de salut de l'homme. Car c'est seulement d'être mis en état de péché matériel qui peut donner à l'acteur de la Passion le pouvoir d'ôter le péché du monde, par cet attouchement quasi contre-nature et renversant qui, plus tard, sur la Croix, a arraché de la sainte Humanité du Christ le cri déchirant de douleur morale, une sorte d'implosion-explosion de tout son être, *Eli, Eli, lamma sabhactani...* L'être de l'acteur de la Passion étant touché matériellement du péché sans en être touché formellement d'aucune sorte, étant par ailleurs théandriquement Dieu, a donc, par la mort véritable qu'il endure de cet attouchement par le péché, le pouvoir divin de l'anéantir, de le brûler, de "l'engloutir", pour employer la si belle expression de l'épître de saint Pierre qui ravissait Léon Bloy (saint Pierre, ici, se rappelait sûrement son métier de pêcheur, l'image est d'un marin).

Conclusion : *si l'acteur de la Passion n'était pas touché par le péché, comme le disent ceux qui commentent saint Paul en disant que le Christ a simplement porté la malédiction du péché, alors, le péché n'aurait pas pu être ôté du monde, et bien entendu il ne l'aurait pas été.*

Est-ce qu'on peut encore mieux cerner la question ? Je vais essayer d'aller plus loin. On pourrait définir l'attouchement comme un toucher de l'écorce, de l'épiderme de l'être touché, qui produit dans l'être tout entier une onde informative, l'être étant alors par cette onde, informé cognitivement de la nature dudit attouchement. Si la nature de l'attouchement est l'Amour divin, l'être touché va être informé de l'Amour divin ; mais si la nature de l'attouchement est le péché, l'être touché va être immédiatement informé du péché. Quant au Christ à Gethsémani, cet attouchement produisit en Lui instantanément, immédiatement, une véritable onde de choc ressenti comme un tsunami universellement et radicalement destructeur de tout son être, parce qu'il L'informa cognitivement du péché. Sans une grâce divine toute spéciale, la très-sainte Humanité du Christ n'aurait pu que mourir instantanément de cet attouchement effroyable autant qu'affreux. À proportion même de la sainteté du Christ, et Il est parfaitement saint, le choc résultant de l'information cognitive de son être par le péché universel de l'homme déchu, fut affreusement et terriblement destructeur. Certains auteurs ont tout-à-fait raison de voir dans l'Agonie de Gethsémani une véritable *première mort* du Christ, avant celle sur la Croix, qui, normalement, aurait

dû Le faire mourir immédiatement, sans une expresse et toute spéciale aide divine... Charles Péguy a fait une remarquable méditation sur la parole que le Christ prononça, lorsque, tout tremblant, défait, aux abois et couvert de son sang juste après l'Agonie qu'Il venait de vivre ou plutôt de mourir par l'attouchement de la matière du péché, Il revient dans une angoisse terrible et affreuse chercher de l'aide, appeler véritablement au secours, vers les pauvres Apôtres, déjà intérieurement déstabilisés, et qui... ronflaient : "*L'esprit est fort mais la chair est faible*". Les habituels ratiocinateurs scolastiques voire jansénistes, glosateurs de vérités diminuées, ont commenté en disant que c'était une leçon de morale en direction des Apôtres, et bien sûr pour nous-mêmes derrière eux. En vérité, c'est bien autre chose de plus profond, il ne s'agit pas du tout de cela, en fait, Jésus, loin de faire allusion à la faiblesse des Apôtres, PARLAIT LÀ DE LA SIENNE PROPRE, DE SON ESPRIT ET DE SA CHAIR À LUI, Il tâchait de leur révéler par cette parole l'expérience qu'Il venait d'effroyablement subir dans l'Agonie, à savoir : constater que SA chair n'aurait pu supporter sans mourir l'attouchement du péché si la Divinité n'était venue immédiatement à la rescousse pour qu'Il puisse aller jusqu'au bout de la Passion...

Le Christ, pour vivre ou plutôt mourir sa Passion, est donc mis véritablement en état de péché matériel. *L'Église, pour vivre et mourir la sienne qui s'opère de nos jours, afin de devenir co-Rédemptrice, va donc être mise véritablement elle aussi en état de péché matériel.* N'en soyons pas surpris, méditons plutôt le beau dogme de la co-Rédemption. On l'a appliqué jusque là beaucoup à la très-sainte Vierge, mais l'image la plus parfaite de la très-sainte Vierge, c'est l'Église. Ce qui s'applique pour la très-sainte Vierge, s'applique également à l'Église. *Je crois qu'on ferait très-bien de parler de la co-Rédemption de l'Église* (lire la page de mon site sur la co-rédemption de Marie, prêché dans les mœurs populaires d'une manière fort émouvante par les calvaires érigés un peu partout dans notre France, dans les coins de champs ou dans les cimetières, sur lesquels on a mis une Vierge à la place du Christ). Parce que, précisément, il n'y a rien de plus actuel. Et justement, si l'on médite les choses de la Passion de l'Église cette fois-ci par le côté positif, et même très-positif, il faut saisir que par sa propre et présente Passion, l'Église est en train de devenir effectivement... *co-Rédemptrice*. C'est en vérité vraiment exaltant, spirituellement enthousiasmant à vivre, quand bien même, dans la figure du monde qui passe, c'est effroyablement, ignominieusement, mortellement crucifiant. L'hymne de la fête pascale révèle d'ailleurs fort bien ce côté positif, *mors et vita duello, conflixere MIRANDO : la mort et la vie sont en duel dans un conflit MERVEILLEUX (mais le conflixere est mirando, vu du Ciel, pas de la terre !)*...

L'Église catholique, apostolique et romaine, est donc elle aussi, depuis Vatican II pour faire court, mise en état de péché matériel pour épouser et répliquer parfaitement ce qu'elle a vu faire dans son divin Époux, le Christ, dans sa Passion qu'elle est destinée à revivre et répliquer très-parfaitement. Qu'est-ce que cela peut bien signifier ? Cela signifie que si l'on veut être cohérent avec ce qu'on a compris de par Dieu et grâce à saint Paul de la Passion du Christ répliquée dans l'Église, et qui est tout l'objet de l'exposé de "LA PASSION DE L'ÉGLISE", *il faut commencer l'examen théologique de notre "crise de l'Église", en discernant où se situe le péché matériel de l'Église actuelle vivant présentement la Passion ; c'est en effet le tout premier travail à faire pour poser l'édifice.* Et ne pas commencer les choses de la théologie de la "crise de l'Église" en esquivant la réalité de ce péché matériel commis par l'Église, par toutes sortes d'échappatoires et de faussetés hérétiques pseudo-théologiques. Or, précisément, toutes les écoles de pensée traditionalistes, pour résoudre théologiquement la "crise de l'Église", ont commencé par poser en prolégomènes que l'Église n'était pas en état de péché matériel. Sans même y penser d'ailleurs, par ce réflexe instinctif tellement inhérent à la nature humaine. Mais par-là même, par cette prise de position préliminaire inconsciente plus que réfléchie, elles se sont toutes exclues de ce qu'avait à vivre véritablement l'Église dans cette "crise affreuse" (Secret de La Salette). Elles se mettaient par-là tout simplement en-dehors de la réalité ecclésiale concrète que le Saint-Esprit donne à vivre à l'Église contemporaine, ce que les modernes appellent "*l'aujourd'hui de l'Église*". Et donc, elles ne pouvaient recevoir toutes les grâces salvatrices que Dieu donne exclusivement à qui vit sa Foi en Église aujourd'hui.

Par quoi est engendrée la "crise de l'Église" ? Pour faire simple mais pas vraiment faux, on va dire qu'elle est engendrée par le décret sur la *Liberté religieuse* et toute la pratique œcuméniste subséquente (la nouvelle messe, comme l'a très-bien dit M^{gr} Fellay lui-même, n'est pas le principal, c'est la doctrine, le dogme, qui l'est). Or, voici : *Dignitatis Humanae Personae* est un péché commis par l'Église *in Persona ecclesiae*.

Or, ici, tout le monde... *fuit*. Pour un peu, on me dirait, en se bouchant les oreilles, ce que les grecs rétorquèrent en colère au discours de l'Apôtre des nations : "On vous entendra là-dessus un autre jour !" Ce fut aussi l'attitude intérieure des Apôtres lors de la Passion. Comme celle aussi de M^{gr} Lefebvre lui-même soi-même, pour ne citer que le chef charismatique de tout le mouvement traditionaliste, et malheureusement, sous ce rapport, en représentant parfaitement bien toutes les mouvances. Non, non, ce sont *les hommes d'église* mais pas *l'Église elle-même* qui ont commis ce péché ! Je laisse M^{gr} Lefebvre lui-même le dire avec ses propres mots, un M^{gr} Lefebvre qu'on voit donc lui aussi, *tu quoque filii*, fuir la réalité de la mise en état de

péché matériel de l'Église contemporaine vivant sa Passion, ainsi : " ... Je ferai donc une comparaison avec l'Église d'aujourd'hui. Nous sommes scandalisés, oui vraiment scandalisés de la situation de l'Église. Nous pensions que l'Église était vraiment divine, qu'elle ne pouvait jamais se tromper et qu'elle ne pourrait jamais nous tromper. Oui, c'est vrai, l'Église est divine, l'Église ne peut pas perdre la vérité, l'Église gardera la vérité éternelle. Mais elle est humaine, et bien plus humaine que ne l'était Notre-Seigneur Jésus-Christ. Elle est supportée par des hommes qui peuvent être, eux, des pécheurs, qui sont des pécheurs et qui, s'ils participent dans une certaine manière à la divinité de l'Église dans une certaine mesure (comme le pape par exemple, par son infaillibilité), ils restent pécheurs. En-dehors de ces cas où le pape use de son charisme d'infaillibilité, il peut errer, il peut pécher" (tiré d'un très-remarquable éditorial écrit par l'abbé de Cacqueray dans *La lettre aux Amis et Bienfaiteurs* n° 72 de mai 2008).

Donc, loin certes de moi l'idée de mettre par plaisir à contradiction les propos du vénérable évêque avec eux-mêmes, mais je suis obligé de constater là sa contradiction : d'un côté, il rentrait bien dans la compréhension que notre actuelle "crise de l'Église" manifeste la Passion du Christ ("Il me semble, dira-t-il, que l'on peut comparer cette Passion que souffre la sainte Église aujourd'hui à la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ"), ce qui prouve que le Saint-Esprit est dans sa pensée, mais il ne peut empêcher son humanité ou plutôt son "hommerie" (Montaigne), qui fut celle des Apôtres en leur temps, de reprendre ce que son âme a compris, en posant qu'en fait, cette Passion serait vécue par l'Église sans que celle-ci soit mise... *en état de péché matériel*. Car c'est cela que veut dire son affirmation comme quoi ce sont les hommes d'Église qui ont péché, mais pas l'Église elle-même : s'il en était ainsi, alors évidemment, l'Église ne serait pas en état de péché matériel, c'est facile à comprendre. Cependant, M^{gr} Lefebvre n'est pas là en accord avec saint Paul qui nous affirme que l'économie de la Passion *inclut* la mise en état de péché matériel de l'acteur de cette Passion. Alors, ce n'est pas compliqué : ou l'on dit que l'Église vit réellement bel et bien sa Passion et donc on professe qu'elle est mise en état de péché matériel, ou bien, si on ne veut pas le professer, alors c'est faussement que l'on dit de l'Église qu'elle est en train de vivre sa Passion, ces mots n'étant alors que pure et vaine rhétorique vide de tout sens.

La vérité, contrairement à ce que disait M^{gr} Lefebvre, c'est que *Dignitatis Humanae Personae* n'est pas du tout le fait des "hommes d'Église", ce décret est endossé, assumé théologiquement, par l'Église elle-même, comme étant intégré à son Magistère ordinaire & universel doté de l'infaillibilité. Donc, c'est l'Église elle-même qui a péché dans et par cedit décret magistériel. Et quand bien même, étant parfaitement sainte, l'Église ne peut pas pécher formellement, il faut confesser et professer que par cet acte, l'Église a péché matériellement. Et que subséquemment, elle est donc par-là

même, mise en état de péché matériel pour vivre la Passion du Christ. Et la vivre et la mourir avec elle, ne pas faire comme les onze Apôtres qui l'ont fui. M^{gr} Lefebvre n'a pas pu, ou su, ou voulu, aller jusque là, c'est un simple constat qu'il oblige lui-même à faire, et d'ailleurs, d'une manière générale, il rejaillit sur tous les traditionalistes dont aucune mouvance composant le "tradiland" n'a su, voulu, ou pu, aller plus loin. Quant à moi, devant ce vouloir manifestement divin de la mise en état de péché matériel de l'Église pour vivre sa propre et personnelle Passion à l'instar de celle du Christ, je m'incline sans discussion, en toute soumission à la Volonté divine, et je conseille à tout visiteur de mon site d'en faire autant. Que l'âme fidèle ne fuie plus, qu'elle rentre elle aussi à la suite du divin Maître, dans la Passion, dans le paradoxe le plus incroyable qui puisse exister et qui existera jamais. En vérité je vous le dis, c'est en vivant cet état de péché matériel avec l'Église immaculée que le fidèle de la fin des temps trouvera la gloire et la grâce de tenir bon jusques et y compris la Fin.

Maintenant que nous avons bien compris que l'Église est mise en état de péché matériel, qu'avons-nous bien à attendre de l'avenir de cette Église vivant la Passion ? Mais quoi ! Que pouvons-nous bien nous apprendre à nous-mêmes, pauvres ignorants que nous sommes, sinon rien ? ! Si l'on veut savoir la suite, il faut une fois de plus aller contempler Notre-Seigneur lorsqu'Il vit sa Passion. C'est Lui notre Maître, notre "Voie, Vérité & Vie" surtout quand Il... meurt. Aller voir comment la suite se déroule pour Lui, comment Il la vit, ou plutôt, comment Il la meurt. Car cette science nous apprendra très-sûrement l'avenir de l'Église vivant présentement sa propre et personnelle Passion à la suite immaculée de son divin Époux.

La mort réelle de la personne morale qu'est l'Église, dans son économie de salut actuelle dite du Temps des nations, est l'aboutissement tout ce qu'il y a de plus obligé et sûr de la Passion qu'elle vit présentement. Mais de quelle mort peut-il s'agir ? La question intéresse évidemment au plus haut point notre Foi. Or, la réponse est assez simple, au vu et su de la Constitution divine de l'Église et de la Prophétie scripturaire. Pour commencer, convainquons-nous bien que prévoir la mort de l'Église au terme de sa Passion, n'a rien d'incompatible, d'antinomique, avec les promesses du Christ concernant son indéfectibilité : de la même manière que le Christ est resté Dieu quoique subissant la mort réelle dans sa Passion, il est évident que l'Église restera elle aussi inhabitée de Dieu quoique subissant à l'instar du divin Époux, sa propre mort. Donc, non, cette mort réelle de l'Église à la fin de sa Passion personnelle dans et par le règne de l'Antéchrist-personne, n'a décidément aucune incidence négative sur les promesses d'indéfectibilité du Christ. De même que pour le Christ vivant sa Passion, le résultat final pour l'Église sera de toutes les façons, je

le répète à la suite de la Liturgie, que l'auteur de la Vie est mort, et, vivant, IL RÉGNE, *Dux vitae mortuus, REGNAT VIVUS* ! (c'est extraordinaire de lire dans le latin ces mots, "vie", "mort", qui s'entremêlent, s'entrechoquent côte-à-côte, pour finalement voir le triomphe complet et sans appel de la Vie sur la mort !). Dans ces versets de l'hymne de la messe pascale, il est donc prophétisé, par le mystère du Christ, que l'Église, passant à son image et ressemblance sa propre mort co-rédemptrice, VIVRA, et non seulement vivra, mais vivra EN RÉGNANT, la Gloire en plus autrement dit ! En tant que chrétien, il faut avouer qu'on savait déjà que l'Église vivra après sa mort : la Foi nous l'enseigne, l'Église qui est "*au commencement de toutes choses*" (saint Épiphanes), est aussi à la fin d'icelles toutes, en d'autres termes, elle est éternelle comme Dieu.

La question reste cependant entière : de quelle mort mourra de mâlemort l'Église à la fin de la Passion qu'elle endure présentement ? Réponse : *cette mort sera opérée par le règne de l'Antéchrist-personne prophétisé par la Sainte-Écriture*. L'Antéchrist-personne, engendré par les dix rois ou antéchrists-collectifs ou légion ou démocraties post-révolutionnaires, que tout annonce de nos jours, fera mourir de mâlemort l'Église du Temps des nations, apostolique et romaine. Ici, je ne m'appesantirai pas, c'est inutile, le descriptif scripturaire du règne de l'Antéchrist-personne suffisant à bien montrer la victoire complète au for externe du mal sur le Bien... exactement comme lors de la mort du Christ en Croix. Ce qui est plus intéressant pour notre Foi, par contre, c'est de s'étendre sur ce qui s'ensuivra, à savoir, la Résurrection glorieuse de l'Église par le Christ revenant sur les Nuées de notre ciel physique, par la Parousie, qui suivra cette mort de l'Église sous l'Antéchrist-personne.

Alors, *quelle vie renouvelée le Christ glorieux insufflera-t-Il à l'Église après la mort qu'elle va endurer prochainement dans son corps après l'avoir endurée dans son âme* ? Je l'ai dit tout-à-l'heure, si l'on veut savoir prédire l'avenir de l'Église après sa Passion et sa mort, il faut faire oraison sur la Passion archétypale, celle du Christ. La question que l'on se pose pour l'Église revient donc à celle-ci : *De quelle vie le Christ a-t-Il vécu lorsqu'Il s'est ressuscité après sa mort sur la Croix* ? La réponse est la suivante : si, faut-il le dire, la Vie du Christ est identiquement pareille à elle-même dans sa substance divine avant comme après sa mort sur la Croix, elle ne se déroule plus sous le même *modus*, la même économie. Jésus, en effet, "n'est pas simplement revenu à une vie terrestre (...) comme ce fut le cas pour les résurrections qu'il avait accomplies avant Pâques : la fille de Jaïre, le jeune de Naïm, Lazare. Ces faits étaient des événements miraculeux, mais les personnes miraculées retrouvaient, par le pouvoir de Jésus, une vie terrestre «ordinaire». À un certain moment, ils mourront de nouveau. La

Résurrection du Christ est essentiellement différente. Dans son corps ressuscité, il passe de l'état de mort à une autre vie au-delà du temps et de l'espace. Le corps de Jésus est, dans la Résurrection, rempli de la puissance du Saint-Esprit ; il participe à la vie divine dans l'état de sa gloire, si bien que S. Paul peut dire du Christ qu'il est «*l'homme céleste*» (cf. 1 Co 15, 35-50)" (*Catéchisme de l'Église catholique*, nos 638-655).

Après donc la mort sur la Croix ou plus exactement dit après la Résurrection du Christ, la Vie du Christ est entièrement glorieuse, *sous le mode de la Gloire de sa Divinité*, son humanité existant toujours bien sûr mais venant derrière. Tandis qu'auparavant cette mort, c'était le contraire : cette Vie du Christ se déroulait sous le mode humble de son humanité cachant généralement les attributs de sa Divinité. Faisons la transcription à l'Église, car nous y sommes non seulement autorisé mais fondé puisque cette transcription ecclésiale du Mystère de la Passion et de la Résurrection du Christ est la divine "*clef qui ouvre, et personne ne ferme, et qui ferme, et personne ne peut ouvrir*". Après sa mort qui sera consommée dans et par le règne de l'Antéchrist, que viendra finir le Déluge de feu et le Retour du Christ en Gloire et Puissance, proprement apocalyptique (la coupure sera aussi forte et aussi cataclysmique que lors du premier Déluge d'eau), *l'Église revivra sous une autre économie, glorieuse, pleinement glorieuse non seulement de la Gloire du Christ mais... de la sienne propre* (puisque l'Église l'aura "achetée" par sa présente Passion et co-Rédemption).

Cette nouvelle économie ecclésiale de salut ne peut donc pas remanifester l'Église apostolique et romaine dans son modus inhérent à l'économie du Temps des nations, telle que nous la connaissons actuellement avec son caractère hiérarchique et sacramentel. Ceci, c'est une certitude absolue, c'est même une certitude de Foi, *de fide*. Une nouvelle économie glorieuse qu'il n'est pas théologiquement imprudent de baptiser "III^e Testament" (seuls les clercs pusillanimes, ou pire, à tendance pharisaïque, croient y voir de l'imprudence), ou "Règne du Saint-Esprit", qui manifestera une nouvelle économie, un nouveau mode de vie pour l'Église, est donc à attendre après la présente mort qu'elle va endurer très-prochainement sous le règne de l'Antéchrist-personne. C'est bien sûr ce que la Tradition catholique, la Tradition de l'Église, je dis bien la TRADITION, a appelé le Règne millénaire ou *Millenium*.

L'avenir terrestre de l'Église après sa mort consumée sous l'Antéchrist-personne, donc, *c'est le Règne millénaire*, par allusion aux fameux mille ans d'Apoc XX, que, soit dit en passant, on est sûr que saint Jean entendait et prêchait *littéralement*, contrairement aux dénégations mensongères et scandaleuses des scolastiques à ce sujet durant tout le Temps des nations ou peu s'en faut (nous en avons la certitude absolue par

le seul et simple fait que là où saint Jean a prêché, dans l'Asie mineure, c'est là où précisément les chrétiens entendaient plus que partout ailleurs dans le premier christianisme, le ch. XX de saint Jean à la manière millénariste : nous avons donc la preuve pratique que saint Jean enseignait bien les mille ans à la manière... millénariste, ladite doctrine ayant donc subséquemment pour elle la note d'Apostolicité). Le *Millenium* est donc la destinée future de l'Église, après sa mort réelle sur sa Croix à elle, qui arrivera dans et par le règne de l'Antéchrist-personne. La disparition de Rome, en tant que tête de la Chrétienté, est d'ailleurs annoncée dans le Secret de La Salette révélé à Mélanie Calvat, qui corrobore et confirme étonnamment ce que je viens d'écrire.

Commençons par dire que "Rome", dans la bouche de la très-sainte Vierge, signifie l'Église dans son économie inhérente au Temps des nations. Or, Notre-Dame à La Salette a prophétisé trois choses sur "Rome". Les deux premières sont beaucoup citées, mais comme par hasard, la troisième ne l'est jamais...! 1/ "*Rome perdra la Foi...*" (ça, c'est déjà accompli, hélas, par Vatican II) ; 2/ "*... et deviendra le siège de l'Antéchrist*" (ça, c'est dans un futur proche dès lors que Rome a perdu la Foi ; et bien entendu, il n'est pas nécessaire d'être grand'clerc en prophétie pour deviner que le siège de Rome, c'est le Saint-Siège, le Siège de Pierre... qui donc sera entièrement investi par l'Antéchrist) ; et 3/ "*Rome païenne DISPARAÎTRA*". Par contre, cette troisième et lapidaire prophétie qui est à la fin du Secret, comme cachée des deux premières, n'est jamais citée : la révélation qu'elle nous fait est pourtant capitale ! Le triptyque prophétique salettin est facile à interpréter : d'abord, Rome perdra la Foi, puis deviendra le siège de l'Antéchrist-personne ; elle sera alors devenue complètement païenne, et, une fois devenue telle, sa destinée ne sera plus alors que de... *disparaître*. Or, puisque Rome est le siège de l'économie du Temps des nations, et que, d'autre part, l'Église doit (re)vivre après sa mort engendrée par sa présente Passion, alors, il y aura donc une autre économie ecclésiale de salut mise en route par le Retour du Christ Glorieux (tirez en effet la chevillette du syllogisme, et la bobinette cherra).

Quant à la doctrine millénariste, dont généralement le mot seul suffit à déclencher une crise d'urticaire mentale galopante chez les clercs, modernes et traditionalistes confondus au reste, ce qui est tout-à-fait drôle, c'est que le Père de l'Église qui est l'auteur principal, le découvreur du concept de Tradition dans l'Église, je veux parler du grand saint Irénée de Lyon, est également le meilleur apologiste de la doctrine millénariste ! Ainsi donc, ceci dit évidemment très-malicieusement en direction des traditionalistes, que ceux-ci prennent bien conscience qu'ils ne sauraient se dire vraiment "traditionaliste" s'ils ne professent pas en même temps le "millénarisme" !!

Le côté traditionaliste de la doctrine millénariste n'est d'ailleurs pas une mauvaise blague, c'est une grande réalité théologique, hélas passée à la trappe par les scolastiques. Pendant les trois premiers siècles chrétiens (pesons bien la chose : c'est une durée qui s'étale de Louis XIV jusqu'à nos jours...), la majorité des chrétiens pensaient "millénariste". Si saint Justin, patron des philosophes... et millénariste, donne vers l'an 150, dans son *Dialogue avec le juif Tryphon*, une proportion à peu près égale de chrétiens millénaristes et non millénaristes (en précisant, ce qui ne manque pas de piquant, que seuls les chrétiens millénaristes "ont pour eux la rectitude doctrinale en tous points" ! ; c'est cocasse, parce que, à partir des scolastiques, on s'est piqué de penser exactement le contraire !), saint Irénée, quelque un demi siècle après, vers l'an 200, sous-entend que le millénarisme est croyance plus suivie par les premiers chrétiens que la pensée gréco-romaine "allégoriste", anti-millénariste, qui, depuis, a hélas prévalu dans l'Église, sous l'impulsion fort peu inspirée sur cela des saints Jérôme et Augustin : "Il y en a, dit saint Irénée dans son célèbre *Contra Haereses*, qui interprètent plusieurs de ces textes [scripturaires révélant le millénarisme], voire même l'ensemble, dans un sens allégorique [c'est-à-dire comme s'appliquant à l'Église seule] ; une pareille exégèse ne peut se soutenir longtemps [rien de plus vrai !], et ceux qui l'emploient se condamnent eux-mêmes en reconnaissant qu'elle n'est pas d'un emploi GÉNÉRAL" (33.4). J'ai écrit un livre sur le millénarisme catholique, un historique apologétique que je recommande fort à tout visiteur qui éprouverait de la difficulté à vaincre en lui, disons, de certaines pruderies non-saintes au simple énoncé de la question, par ailleurs passionnante et tellement d'actualité (TOUTES les sectes actuelles professent peu ou prou une contrefaçon de millénarisme !) : cf. mon livre "*Bientôt le Règne millénaire*", non mis ici en ligne sur mon site, mais diffusé par les éditions D.F.T., BP 47033 - 35370 Argentré-du-Plessis.

Il me reste à dire une chose très-importante, c'est à savoir qu'il y a une grande différence entre l'Époux et l'Épouse, le Christ et l'Église : le Christ Jésus est Dieu par l'une de ses deux natures, son Épouse l'Église ne l'est que par *inhabitation*. Ainsi donc, si le Christ a le divin pouvoir de s'auto-ressusciter après sa mort sur la Croix, puisqu'Il est Dieu, il n'en saurait être de même de l'Église subissant sa propre mort dans le règne de l'Antéchrist-personne. Lorsque celui-ci aura mis à mort l'Église du Temps des nations, il est nécessaire, de nécessité théologique absolue, que son Auteur le Christ revienne dans notre univers physique pour la ressusciter, car elle ne pourra pas le faire de par elle-même, par la vertu intrinsèque que le Christ a déposée en elle lorsqu'Il l'a engendrée lors de sa mort sur la Croix. Ce *redivivus* de l'Église que nous enseignons formellement la Foi après qu'elle aura subi sa propre mort (la Vie a le dernier mot sur la mort, pour le Christ

comme pour l'Église et pour tous les élus) *inclut donc obligatoirement le Retour du Christ dans notre univers physique, sur notre terre, ou seconde Parousie*. Cette seconde Parousie peut, selon les deux opinions qui ont libre cours dans l'Église, engendrer deux choses, et deux choses seulement : soit le Christ revient pour redonner vie à l'Église et l'introduit immédiatement dans l'Éternité bienheureuse en passant par le Jugement dernier, soit Il lui redonne vie pour l'introduire dans une nouvelle économie de salut *in via*, encore sur cette terre, pour vivre le *Millenium* plein de la Gloire du Christ et de l'Église co-Rédemptrice. La cause première, théologiquement, de la Revenue du Christ en Gloire sur les Nuées du Ciel, c'est donc très-précisément *de faire revivre l'Église après la mort qu'elle aura subie dans et par le règne de l'Antéchrist-personne*. Cette Revenue n'est pas hypothétique, elle est au contraire théologiquement *certaine* dès lors que la mort de l'Église intervient. Car puisque nous avons la certitude que la mort de l'Église viendra puisqu'elle vit la Passion de nos jours, alors la Parousie est donc le dénouement certain de notre présente "crise de l'Église". Dans le cas contraire, c'est-à-dire si le Christ ne revenait pas après la mort de l'Église, elle ne pourrait bien entendu pas revivre, se redonner la vie à elle-même (ce que seul Dieu peut faire), et c'est seulement là qu'on serait fondé à dire que les promesses d'indéfectibilité de l'Église seraient trouvées en défaut...

Un autre aspect de la question doit être évoqué. De tout l'exposé de "LA PASSION DE L'ÉGLISE" que dessus, l'on pourra dire : "Bon, fort bien, vous dites que l'Église est mise en état de péché matériel par le décret hérétique de la *Liberté religieuse* pour vivre elle-même sa propre et personnelle Passion ; mais si l'on tient que l'Église a péché par ce décret peccamineux (= puisque le pape est pape, puisque l'acte s'inscrit dans le cadre de l'infailibilité magistérielle, puisque la doctrine de la *Liberté religieuse* est formellement hérétique), alors, qu'est-ce qui peut bien empêcher de dire que l'Église a péché... *formellement* ? N'importe quel impie, voyant le décret magistériel valide et légitime de la *Liberté religieuse* peut en conclure que l'Église, là, a péché formellement. Et personne ne pourra le contredire. Car par ailleurs, vous dites bien que rien ne différencie au for externe le pécheur matériel du pécheur formel : au regard extérieur, ils apparaissent tous les deux identiquement comme des pécheurs".

Or, cette objection est sciée à la base rien que par le texte de saint Paul quand il nous enseigne scripturairement, et donc infailliblement, que le Christ, dans l'économie de la Passion, "a été fait péché POUR NOTRE SALUT". En effet, saint Paul ne dit pas seulement que le Christ a été fait péché, mais qu'Il a été fait péché *pour notre salut*. Or, cette dernière précision interdit formellement de supposer que Jésus-Christ ait pu être fait péché *avec culpé*, même la plus petite qui puisse être, car il est en effet impossible

que ce qui est fait *pour la salut* puisse contenir quelque coulpe que ce soit. S'il y avait une quelconque coulpe dans la manière dont le Christ a été fait péché pour endurer sa Passion, alors, saint Paul aurait été obligé de dire que le Christ a été fait péché... pour notre damnation. Et non pour notre salut. Cet impie-là, donc, qui ose émettre l'hypothèse que le Christ aurait pu être fait péché avec coulpe, pas seulement matériellement mais formellement (comme le pensait Luther), et donc l'Épouse du Christ elle aussi lorsqu'elle doit vivre de nos jours sa propre et personnelle Passion à la suite de son Époux, vous le laisserez dire, vous le laisserez dans son impiété et son blasphème d'oser accuser l'Église de péché formel, il aura RAISON avec les pharisiens impénitents qui se gaussaient du Christ au pied de la croix, méritant ainsi l'enfer éternel, où son impiété pourrait bien l'envoyer lui aussi, s'il ne s'en convertit avant sa mort.

Mais quant à vous, infailliblement appuyé sur saint Paul, vous en resterez à croire que l'Église ne peut pécher que *matériellement*, c'est-à-dire vous en resterez... à ce que la Foi vous enseigne... et qui est la réalité de ce qu'a vécu l'Église lors de sa propre et personnelle Passion. J'ai rappelé tout-à-l'heure qu'il était impossible, au for externe, de différencier le pécheur simplement matériel du pécheur formel. Pour l'Église mise en état de péché matériel, c'est exactement la même chose. PERSONNE ne peut assurer au for externe, qu'elle n'a pas commis un péché formel par la *Liberté religieuse*, notre humiliation, notre crucifixion morale, justement, est là. C'est la grande épreuve du croyant, devant vivre avec l'Église et par elle, la Passion. Mais précisément, loin d'inquiéter votre Foi, cela doit au contraire vous rassurer : le cas de figure est identique pour la Passion du Christ. Une fois mis sous "la puissance des ténèbres", c'est-à-dire en état de péché matériel, PERSONNE ne pouvait plus assurer que le Christ était le Messie-Dieu. Les pharisiens d'ailleurs, en faisaient des gorges chaudes au pied de la Croix. Or, considérez qu'Il n'est pas descendu de la Croix, considérez qu'Il est resté dessus pour y mourir, considérez que son Père ne L'a pas fait descendre de la Croix, considérez qu'Il n'en est pas moins resté... Dieu.

Quant à l'Église subissant sa Passion de nos jours, et donc soumise à l'humiliation suprême de ne plus pouvoir manifester la Vérité au for externe, le syllogisme de "LA PASSION DE L'ÉGLISE" est bien suffisant pour nous sortir de l'impasse prétendue à laquelle l'impie croit pouvoir nous acculer. Majeure. L'Église est sainte, parfaitement sainte. Mineure : la situation ecclésiale du moment me fait constater que l'Église a péché. Conclusion : donc, il ne peut s'agir que d'un péché matériel, sans la moindre ombre d'ombre de coulpe formelle. Et par ce seul syllogisme, l'impie est vaincu. C'est la Foi qui me fait poser que l'Église est SAINTE, pure de tout péché. Et cette seule majeure syllogistique terrasse l'impie. À

moi, Dieu le veult, de m'y accrocher pour vaincre Satan, même si l'apparence contraire me crucifie très-certainement. L'Église est sainte en tous temps y compris et surtout lors de sa Passion, parce que Dieu l'a révélé et qu'Il ne peut ni se tromper ni me tromper. Et basé sur cette révélation que Dieu m'a faite, je suis sûr, plus encore que de la réalité de ma vie, que l'Église n'a pas péché, je veux dire j'en suis sûr formellement. Si les apôtres s'étaient fait ce syllogisme pour le Christ, ils auraient pu L'assister au pied de la Croix, Lui qui avait tellement besoin de leur présence pour Le reconforter, au moment où Il donnait sa Vie. Majeure : Jésus est le Messie-Dieu. Mineure : il est humilié par "la puissance des ténèbres" au point de ne plus pouvoir être vu comme le Messie-Dieu, mais tout au contraire comme le péché fait homme, que d'aucuns voudront voir comme l'homme de péché, l'Antéchrist. Conclusion, impérée par la Foi : PUISQUE Jésus est le Messie-Dieu, son humiliation sous la "puissance des ténèbres" n'a pu supprimer en Lui cette dite qualité de Messie-Dieu. L'autorité divine. Pas d'autre moyen d'en sortir que de s'appuyer sur elle. Mais si on le fait, notre victoire est certaines et radicale. Et dès maintenant, pour la libération actuelle, *hic et nunc*, de notre âme. Quand bien même il nous faut encore passer par les affres de la Passion. Le Christ, s'appuyant sur son Père, n'était-Il pas dans la Béatitude alors même qu'Il avait à souffrir la Passion puis la mort ? C'est ce qu'enseignent les théologiens. Notre destinée de catholiques ayant à vivre la Passion inclut donc que nous connaissions la Béatitude au milieu des pires affres de la crucifixion et de la mort... pour peu que l'on s'appuie sur l'Autorité divine.

À présent, il me semble devoir revenir sur l'objet du péché matériel commis par l'Église, à savoir l'hérésie de la *Liberté religieuse*. Elle a évidemment des racines très-profondes. On ne saurait en effet s'arrêter à elle pour expliquer la mise de l'Église-Épouse en état de péché matériel : cette (anti-)doctrine hérétique n'est pas venue comme cela, toute seule, comme un cheveu sur la soupe, dans la mentalité des Pères conciliaires d'une génération ecclésiale donnée, au point d'en arriver à la professer magistériellement comme s'il s'agissait d'une chose sainte, sans aucun problème de conscience : impossible de supposer cela. Il a bien fallu que cette mentalité ecclésiale collective soit corrompue AVANT, et bien AVANT, pour en arriver là.

Mais qu'est-ce qui a bien pu la corrompre ainsi ? Je suis remonté, dans le dernier livre que j'ai écrit, à la racine même de la "crise de l'Église", je veux dire au vecteur humain qui la génère dans l'Église. La réponse est : *ce qui a corrompu la mentalité ecclésiale collective des Pères modernes, c'est la pratique concordataire pontificale post-révolutionnaire avec des États constitutionnellement athées, basés sur les "droits de l'homme", qu'initie*

damnablement le pape Pie VII en 1801 avec Napoléon, au sortir même de la Révolution. C'est ce que j'explique, prouve et démontre, dans ce dernier livre "J'accuse le Concordat !", qu'on trouvera sur mon site dans la rubrique "MÉS LIVRES (téléchargeables)", dont le titre est certes bien transparent pour les connaisseurs. M^{gr} Lefebvre avait en effet écrit une remarquable plaquette "J'accuse le Concile !" en 1976, sans toutefois prendre acte qu'on ne saurait accuser Vatican II, accusation certes parfaitement fondée, que si on accuse en même temps le système concordataire moderne avec des États constitutionnellement athées.

Car, quand on s'appelle l'Église, copuler (pardon) concordatairement avec des États constitutionnellement... athées, qui forcément, quant à eux, pratiquent la... *Liberté religieuse* (eux, au moins, ils sont logiques avec leurs propres principes !), *c'est ipso-facto forcer les catholiques, pusillis cum majoribus, à vivre, dans les Mœurs pour commencer, par le biais du Politique constitutionnel, la... Liberté religieuse.* Et c'est pourquoi, après un siècle et demi de *pratique* de la *Liberté religieuse*, les Pères de l'Église, imbibés, gorgés d'elle, ont trouvé comme tout naturel de la professer *en droit, dans la Foi.* À mauvaises mœurs, mauvaise doctrine. Si je ne vis pas comme je pense, je vais être inéluctablement forcé de penser comme je vis. Ainsi donc, "LA PASSION DE L'ÉGLISE" existerait depuis... 1801, dans *les Mœurs seules* pour commencer, et puis, à partir de 1965, dans *les Mœurs et la Foi.* Ce dernier livre serait une véritable bombe en d'autres temps moins cala(très)miteux, où la vérité semble ne plus intéresser personne.

Je terminerai mon exposé proprement dit en citant une page très-inspirée d'un auteur spirituel du XIX^e siècle, le Père Henry Ramière (1821-1884), tirée d'un de ses ouvrages : "*Le mois du Sacré-Cœur de Jésus*". Je ne l'ai lue que bien longtemps après avoir rédigé ce qui précède, et le lecteur ne manquera pas de remarquer que cet apôtre jésuite du Sacré-Cœur, homme d'une grande piété et esprit d'oraison, par ailleurs docte théologien chargé des hautes études chez les jésuites, dont les ouvrages reçurent plusieurs fois les chaleureuses approbations du pape Pie IX, y expose la même doctrine que la mienne, à propos du Christ *véritablement* "fait péché pour notre salut" lorsqu'Il eut sa Passion à vivre. Voici cette fort belle page :

"... Les théologiens se demandent si l'Homme-Dieu a pu posséder la vertu de pénitence. Cette vertu, consistant dans la disposition à détester et à réparer les fautes par lesquelles nous avons violé les droits de Dieu et offensé sa souveraine Majesté, ne peut convenir, ce semble, qu'à l'homme pécheur, et elle est, par conséquent, incompatible avec la parfaite justice du Verbe incarné. Si on entend le mot de pénitence dans son sens le plus strict, en tant qu'il se rapporte à la détestation des péchés commis par le pénitent lui-même, on ne peut attribuer ce sentiment au Cœur de Jésus, en qui ne se

trouvait aucune faute à détester et à expier. Si, au contraire, on entend la pénitence dans un sens plus large, et si on l'envisage simplement comme la douleur et la détestation de l'offense faite à la Majesté divine, le Cœur de Jésus possède incontestablement cette vertu ; et elle est portée, en Lui, à un degré d'intensité et de perfection qu'elle n'atteignit jamais chez les plus héroïques pénitents : car aucun d'eux, assurément, ne déteste le péché autant que Lui.

"Toutefois, pour avoir la vérité entière sur la pénitence du Cœur de Jésus, il faut se rappeler la doctrine que saint Augustin développe si magnifiquement dans ses Commentaires sur les Psaumes. Le grand docteur voit dans ces saints cantiques l'expression des sentiments de l'Homme-Dieu, dont David n'était que l'organe, et il n'hésite pas à Lui attribuer les passages si nombreux dans lesquels le Psalmiste parle de ses iniquités, dans les termes de la plus profonde confusion et du plus amer repentir. David les dépeint comme surpassant, par leur multitude, le nombre des cheveux de sa tête (Ps XXXVII, 15) ; comme l'entourant de liens dont il ne peut se dégager (Ps XXXIX, 13) ; il se voit lui-même plongé dans un océan de boue, dont il ne peut trouver le fond (Ps LXVII, 3). D'après saint Augustin, c'est Jésus-Christ qui parle ainsi. Et n'est-ce pas, du reste, le Sauveur Lui-même qui, en s'appropriant sur la Croix les premières paroles du psaume XXI "Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?" nous oblige à Lui approprier également les mots qui suivent immédiatement : "La voix de mes péchés éloigne de Moi tout salut". Voilà bien, assurément, la pénitence dans son sens le plus strict. Et puisqu'elle a pu trouver une expression si énergique sur les lèvres de l'Homme-Dieu, comment douter qu'elle n'ait pénétré dans son Cœur, dont sa bouche était l'interprète toujours fidèle ?

"II. Mais, d'un autre côté, comment concilier avec l'infinie sainteté de l'Homme-Dieu cette confession véridique de la multitude et de la gravité de ses fautes ? Saint Augustin résout cette énigme, en nous rappelant la doctrine que nous avons nous-même si souvent exposée après lui. Dans le Verbe incarné, il nous montre deux vies, qui lui appartiennent également, et dont l'une est l'extension et le complément de l'autre : sa vie individuelle, par laquelle Il vit en Lui-même ; et sa vie de chef, par laquelle Il vit en nous. Il est, en effet, le vrai chef du corps dont nous sommes les membres ; et par là, Il a contracté avec nous une union plus intime (quoique d'un ordre différent) que celle qui de nos membres et de notre tête fait un seul et même corps. Par elle, Il vit en nous, comme nous vivons en Lui. Et bien que cette union ne soit réalisée, en fait, que par rapport aux chrétiens, cependant, comme tous les hommes sont appelés à y participer, Jésus-Christ est, de droit, le chef de l'humanité entière. En s'incorporant à elle par son

incarnation, Il l'a incorporée à Lui ; en lui donnant toutes ses richesses, Il s'est approprié toutes ses misères.

"Mystère d'ineffable amour, qu'Isaïe proclamait, bien des siècles avant son accomplissement, quand il disait : "Il a vraiment pris sur Lui toutes nos infirmités, et porté l'écrasant fardeau de nos douleurs" (LIII, 4). Et saint Paul a exprimé, par une formule bien plus énergique encore, cet échange qui a fait passer tous nos crimes dans ce Cœur très-pur du divin Agneau, en même temps que nous nous revêtions de sa parfaite innocence : "Celui qui ne connaissait pas le péché, Dieu, pour nous, L'a fait PÉCHÉ [en majuscule dans le texte], afin que nous puissions devenir en Lui justice de Dieu" (II Cor V, 21). Cette union de l'humanité avec l'Homme-Dieu en un seul corps, qui complète l'union de la nature divine et de la nature humaine en une seule personne, est vraiment un grand mystère ; mais c'est un mystère dont la lumineuse obscurité rend intelligibles tous les autres mystères, et répand la plus brillante et la plus consolante clarté sur l'horizon entier de notre Foi.

"III. Il y a là un touchant et fructueux sujet de méditation pour les serviteurs fervents de ce divin Cœur, qui, suivant la recommandation faite à la bienheureuse Marguerite-Marie, s'unissent à l'agonie douloureuse qu'Il endura durant la nuit du Jeudi au Vendredi-Saint. C'est en effet à Gethsémani qu'il faut se rendre pour avoir la preuve la plus évidente et la plus saisissante manifestation de la pénitence du Cœur de Jésus. C'est là que tous les péchés du monde, dont Il s'est fait responsable en prenant notre nature, se présentent à Lui dans leur innombrable multitude, et pèsent sur Lui de tout leur poids. Essayons de les compter, même approximativement : nous ne le pourrions pas (...). L'intelligence angélique elle-même reculerait devant une pareille numération. Mais Jésus compte tous les crimes ; Il les voit distinctement avec toutes leurs circonstances. Et comme Il est seul capable d'en mesurer la gravité infinie, parce que seul Il connaît bien la Majesté infinie que le péché outrage, seul, par conséquent, Il hait le péché autant qu'il mérite d'être détesté. Et quelle est la mesure de cette haine ? Elle a pour mesure l'énergie avec laquelle le Cœur de Jésus aime la Bonté divine, puisque la haine du mal est toujours égale à l'amour du bien que ce mal tend à détruire.

"Le Cœur de Jésus repousse donc, avec toute la force de son amour pour Dieu son Père, chacun des outrages faits par le péché à sa Bonté souveraine : mais c'est en vain qu'Il s'efforce de rejeter loin de Lui ces prévarications : elles s'attachent à Lui, et ne font, pour ainsi dire, qu'un avec Lui : Il est devenu PÉCHÉ. Toutes les iniquités dont l'humanité n'a cessé de se rendre coupable, depuis sa première déchéance, Lui sont réellement imputées. Elles L'enveloppent comme un vêtement, dont Il ne peut se dépouiller ; elles pénètrent en Lui comme l'huile. Tous ces monstres de

crimes qui ravagent la terre depuis des siècles se précipitent à la fois sur l'âme du Sauveur, comme autant de bêtes féroces dont Il ne peut éviter les morsures. La Justice de Dieu son Père se tourne en même temps contre Lui ; puisqu'Il s'est vraiment chargé de nos crimes, Il s'est, par-là même, rendu digne de toute la sévérité avec laquelle la sainteté infinie de Dieu poursuit le péché. Il ne saurait repousser cette conséquence nécessaire de l'union qu'Il a librement contractée avec l'humanité coupable. Aussi ne songe-t-Il pas à s'y soustraire. Il l'accepte, au contraire, dans toute sa rigueur. Et tout en demandant à Dieu son Père d'éloigner de Lui ce calice de nos iniquités, dont l'amertume Lui est infiniment plus insupportable que les tourments les plus rigoureux, Il consent pourtant à le boire jusqu'à la lie.

"IV. Ne cherchons pas d'autre explication à cette miraculeuse agonie, dont les annales de la douleur humaine ne nous offrent pas d'autre exemple, et à cette sueur de sang qui jaillit des veines du Sauveur, trempa ses vêtements et coula à flots sur le sol : *Factus est sudor ejus sicut guttae sanguinis decurrentis in terram* (Lc XXII, 44). Ces flots de sang sont l'acte de contrition du Cœur de Jésus. Ils sont l'expression des deux sentiments qui se combattaient en Lui : de son amour pour nous qui Le portait à s'approprier nos fautes, et de son Amour pour son Père, qui Lui faisait éprouver pour ces fautes une haine et une douleur mortelles. Et ces fautes, comprenons-le bien, ce sont les nôtres. Chacune de celles que nous avons commises a eu sa part distincte dans cette sanglante agonie ; elle a pesé, de tout son poids, sur le Cœur de Jésus et fait jaillir sa goutte de sang. Ce sang qui jaillit alors de ses veines, le divin Sauveur l'a repris après sa Résurrection ; et c'est celui qu'Il nous donne pour breuvage dans le banquet eucharistique. Etc." (*fin de citation*).

L'on comprendra sans peine à quel point ces remarquables et profondes méditations éclairent notre sujet.

Mais dans cette *Note complémentaire* dont tout l'objet est de bien fixer lettre et sens du passage paulinien si important pour comprendre notre "crise de l'Église", voyons à présent comment saint Thomas d'Aquin le commente... et la vérité oblige à dire que ce sera beaucoup moins inspiré qu'avec le R.P. Henry Ramière :

"Car Celui qui ne connaissait point le péché, il L'a rendu péché pour l'amour de nous, afin qu'en Lui nous devinssions justice de Dieu".

"Celui, commente saint Thomas d'Aquin, qui ne connaissait pas le péché, c'est-à-dire le Christ (1 Pierre II, 22 – Lui qui n'a pas commis de péché... Jean. VIII, 46 – Qui de vous me convaincra de péché ?), Dieu le Père L'a fait péché pour nous. Ceci s'explique de trois façons. D'abord la coutume de l'ancienne loi est que le sacrifice pour le péché soit nommé "péché" (Osée IV, 8 – Ils mangeront les péchés de mon peuple, c'est-à-dire les offrandes pour le péché). Dans ce sens, "il L'a fait péché pour nous" veut dire qu'Il L'a fait victime ou sacrifice pour le péché. Dans

un second sens, "péché" est quelquefois mis pour "la ressemblance du péché" ou "le châtement du péché" (Rom. VIII, 3). Dieu envoya son propre Fils dans une chair semblable à celle du péché... c'est-à-dire que dans la ressemblance du péché c'est le péché qu'il a condamné. Et ici le sens est qu'il Lui a fait prendre une chair mortelle et capable de souffrir. Enfin il arrive parfois qu'on dise que ceci ou cela est, non qu'il en soit vraiment ainsi, mais parce que les hommes en jugent de la sorte. Dans ce sens "Il L'a fait péché pour nous" signifie qu'Il a permis qu'Il fût considéré comme pécheur (Is. LIII, 12). Il a été mis au nombre des pécheurs" (fin de citation thomiste, tirée du *Commentaire de Saint Thomas d'Aquin sur II Cor. V, 20-21*, dans la traduction du monastère de Fontgombault, 1970, sur l'édition Louis Vivès, 1870).

Saint Thomas d'Aquin donne donc trois interprétations possibles de II Cor V, 21 :

1/ Le mot péché est synonyme de sacrifice. Donc, il faudrait lire saint Paul ainsi : "Le Christ a été fait sacrifice pour notre salut". Dans ce premier sens thomiste, la notion de mise en état de péché matériel du Christ vivant la Passion, est totalement implicite, elle n'est certes pas vraiment gommée (car le mot "sacrifice" peut inclure que le Christ est mis en état de péché matériel pour effacer le péché), mais n'est pas plus mise en avant, c'est le moins qu'on puisse dire.

2/ Le deuxième sens selon saint Thomas, serait que le Christ porte sur Lui seulement le châtement du péché, Il assume tous les effets dudit péché, ce qui Le fait "ressembler" au péché, mais rien de plus. Donc, il faudrait lire ainsi saint Paul : "Le Christ a été fait malédiction du péché pour notre salut". Avec cette deuxième explication de texte, le gommage de la réalité de la mise en état de péché matériel du Rédempteur, est plus fort : porter la malédiction du péché, je l'ai déjà dit et nous allons le revoir tout-à-l'heure, n'est pas, en effet, forcément synonyme de : être mis en état de péché matériel. Saint Thomas donc, dans ce deuxième sens, a plutôt l'air d'insinuer que le mot péché est employé très-improprement par saint Paul, car, raisonne-t-il, la chair du Christ est immaculée. En fait, saint Thomas dit que le sens du passage paulinien est que l'homme pécheur issu d'Adam est dans une chair, et donc, le Christ Lui aussi est dans une chair ; or, comme la chair de l'homme pécheur est *de même nature* que celle du Christ, alors, par communication des idiomes, la chair non-pécheresse du Christ peut racheter le péché de toute chair pécheresse (c'est aussi le langage du R.P. Ramière, comme on vient de le voir lorsqu'il dit par exemple que "En s'incorporant à elle [l'humanité] par son incarnation, Il [le Christ] l'a incorporée à Lui", mais notre jésuite en conclue immédiatement, ce que n'a pas l'air de faire saint Thomas, que le péché universel de l'humanité est imputé *véritablement* au Christ, lors de sa Passion). Convenons que "la

ressemblance du péché" thomiste est tout-de-même bien fort éloignée du texte paulinien qui nous dit que le Christ est *fait* péché, c'est-à-dire *véritablement*, à preuve, saint Thomas lui-même qui, imperturbablement, continue ainsi, aggravant de beaucoup la mauvaise tendance de ses explications de texte :

3/ "Enfin il arrive parfois qu'on dise que ceci ou cela est, non qu'il en soit vraiment ainsi [!], mais parce que les hommes en jugent de la sorte". Dans ce sens réductionniste intégral, "Il L'a fait péché pour nous" signifierait seulement qu'"Il a permis qu'Il *fût considéré comme* un pécheur mais bien sûr sans l'être aucunement (pas même matériellement)". Il n'est pas indifférent, ici, de faire remarquer que cette troisième explication de texte thomiste, qui fait plus que tendre à gommer le sens premier de II Cor V, 21 quand la vérité vraie est qu'elle le gomme réellement... et hérétiquement, à savoir que le Christ est *vraiment* fait péché matériel lors de sa Passion, est tout le fondement de la traduction *favens haeresim* de la bible janséniste de Carrières, que je rappelle : "*Pour l'amour de nous, Il a traité Celui qui ne connaissait point le péché, COMME s'Il eût été le péché, afin qu'en Lui nous devinssions justice de Dieu*" ! Certes, si l'on entend "pécheur" au sens de pécheur *formel*, oui, il est évidemment exact de dire que c'est seulement au jugement (= faux) des hommes, lesquels ne jugent que par le for externe, que le Christ a été "fait péché". Mais si l'on entend "pécheur" au sens de pécheur simplement et exclusivement *matériel*, alors non, mille fois non, c'est tout le contraire qui devient vrai, à savoir qu'il est totalement inexact et surtout hérétique de dire que c'est seulement au jugement (= faux) des hommes que le Christ a été "fait péché". Car la vérité étant que le Christ a été fait péché matériel **RÉELLEMENT**, le jugement des hommes est donc bel et bien, ici, en adéquation parfaite avec la réalité. Or, saint Thomas d'Aquin, loin de respecter ce dernier sens, le supprime hérétiquement, carrément, dans sa troisième explication scolastique superficielle, puisqu'il ose formuler que c'est seulement au jugement faux des hommes qu'on peut dire du Christ, qu'Il fut, dans sa Passion, "fait péché", entendu par lui d'une manière *générale*, c'est-à-dire qui inclue la mise en état de péché *matériel* du Christ durant sa Passion. Alors qu'il aurait dû impérativement et explicitement exclure cette dite mise en état de péché *matériel* du Christ, pour que sa troisième explication de texte soit bien catholique. Donc, dans cette troisième explication de texte, il contredit, au moins par manque de précision indispensable, l'enseignement de saint Paul dans son Épître, quand l'Apôtre nous révèle bel et bien que le Christ, dans sa Passion, a été fait **RÉELLEMENT** "péché [matériel]", ce dernier sens étant le sens premier à comprendre de II Cor V, 21, *de loin le plus important à développer,*

explicitement (lequel, précisément, est la divine clef pour comprendre la Passion qu'endure présentement l'Église-Épouse à la suite du Christ).

Alors, faut-il avoir à conclure que saint Thomas fait l'impasse hérétique sur le sens premier de l'Épître de saint Paul...?! Le moins qu'on puisse dire en tous cas, c'est que les explications de texte thomistes ne sont *pas du tout éclairantes*, par défaut d'approfondissement, elles se contentent paresseusement de suivre les analogies scripturaires littéralement, alors que le véritable sens de II Cor V, 21, ne se découvre que si on fait l'effort d'explicitement ce qui y est implicite. Il faut même hélas dire que saint Thomas développe des explications qui tendent à gommer radicalement le sens premier et fondamental quoique implicite du texte paulinien, surtout quant à sa troisième et dernière interprétation qui induit carrément le lecteur à l'erreur doctrinale. Je confesse et tiens à dire, en lisant ces vérités plus que diminuées, et même *favens haeresim*, que je me félicite une fois de plus de n'être pas... violemment thomiste. Tant pis pour les âmes thomistement sensibles qui liront ceci, la vérité catholique avant tout. Convenons pour le moins qu'après avoir lu ce que dit saint Thomas de II Cor V, 21, tout l'effort reste à faire par l'âme catholique, si elle veut découvrir le *vrai* sens de ce passage paulinien, il faut même au préalable qu'elle s'exorcise vigoureusement d'une mauvaise direction fléchée par saint Thomas dans le sens que le Christ, selon lui, n'est pas *vraiment* fait péché, pas même, donc, matériellement !

Pourquoi dis-je que ces explications de textes thomistes sont insuffisantes voire même *favens haeresim* ? Qu'elles édulcorent et même tendent à déformer gravement le sens vrai que saint Paul a voulu révéler dans sa seconde lettre aux Corinthiens ? Parce que saint Paul, qui n'était heureusement ni scolastique ni thomiste, nous enseigne qu'il était THÉOLOGIQUEMENT NÉCESSAIRE que le Christ soit *RÉELLEMENT FAIT PÉCHÉ* pour que "nous devinssions justice de Dieu" ; et que saint Thomas, par ses explications, tend étonnamment à gommer cette nécessité théologique formelle en combinant le mot "péché" à : sacrifice pour le péché (1/), ressemblance ou malédiction du péché (2/), ou pire encore, simple assimilation induite avec le péché (3/).

Et pourquoi était-il théologiquement nécessaire que le Christ soit *vraiment* fait péché ? Parce que, il me semble l'avoir bien expliqué plus haut, la Rédemption est placée sous l'économie de la stricte Justice divine. Et que donc si l'on veut que le Christ-Messie ôte le péché du monde et non la malédiction dudit péché, il faudra qu'Il soit en quelque manière mais manière *bien réelle*, fait péché (et, nous l'avons vu, SEUL l'état de péché matériel satisfait à cette nécessité théologique formelle, en harmonie avec l'autre nécessité théologique aussi forte de la sainteté impeccable du Christ).

Car en effet, si j'adhérais à ce que dit "l'Ange de l'école", alors je pourrais être amené à professer que puisque le Christ a été fait seulement malédiction, effet, similitude du péché, Il n'a pu nous obtenir de la Justice divine dans le cadre de la Rédemption, que la levée de la malédiction, de l'effet, de la similitude du péché, mais pas la levée du péché lui-même.

Parvenu ici, il m'apparaît intéressant de faire un affinement supplémentaire. Qu'est-ce qui différencie la *malédiction du péché*, du *péché matériel* lui-même ? Un péché matériel tout seul, c'est-à-dire non-accompagné d'aucune espèce de culpabilité si petite soit-elle, ne serait-il pas, tout simplement, tout bonnement, la malédiction du péché ? Réponse : non. Le péché matériel est aussi différent de la malédiction, qu'il est différent du péché formel ou vrai péché. Mais quel est-il alors vraiment, ce péché matériel, comment devons-nous le conceptualiser comme il est très-important que nous le fassions puisqu'aussi bien, c'est ce concept-là qui nous permet de bien comprendre l'état actuel de l'Église, laquelle vit exactement la situation du Christ-Époux lors de sa Passion ?

Pour bien le saisir, reprenons l'exemple de l'automobiliste qui tue accidentellement un cycliste sur la route, alors qu'il est, lui, sans aucune faute personnelle, le cycliste est tombé sous les roues de sa voiture, le conducteur ne pouvant ni freiner pour l'éviter et n'ayant par ailleurs commis aucune infraction contre le code de la route... La situation de ce conducteur est très-intéressante : il est exactement dans la position d'un pécheur simplement matériel. Il ne porte pas seulement *l'effet du péché* (lequel consisterait en la matière, en la suppression de son permis de conduire, ou au retrait de points sur son permis, ou à sa mise en garde à vue, etc.), non, il apparaît *vraiment* au regard comme s'il avait péché *réellement*, c'est-à-dire avec intention de tuer celui qui est tombé sous les roues de sa voiture... Le jugement au for externe ne différencie en effet d'aucune manière celui qui a tué sans culpabilité de sa part, de celui qui a tué avec advertance, mauvaise intention de le faire, c'est-à-dire avec culpabilité formelle, vénielle ou mortelle : l'acte, au for externe, EST LE MÊME. Donc, il y a une grande différence entre le fait d'endosser simplement les effets du péché (si le conducteur de mon exemple s'était vu, par exemple, retirer indûment des points à son permis, mais sans commettre aucune faute contre le code de la route, sans renverser accidentellement un piéton qui en serait mort, il porterait alors "la malédiction du péché", mais sans être en état de "péché matériel" ; il en est certes bien autrement, du conducteur qui écrase sous les roues de sa voiture un homme, quand bien même c'est cependant sans aucune culpabilité de sa part : celui-là est bel et bien en état de péché matériel, ou "fait péché" matériel pour s'exprimer comme saint Paul, il ne porte pas seulement la "malédiction du péché" ...).

Vacant, dans le DTC, a une très bonne explication sur cela : "Mal matériel.-- Or, le péché matériel est un mal *véritable*, un outrage à Dieu et à sa Providence, un profond désordre introduit dans le monde par la créature, à l'encontre de la sagesse que le Créateur a voulu mettre dans ses œuvres. Une bête déchaînée dans un beau jardin qu'elle dévaste, un feu mis par imprudence qui dévore tout, un malencontreux restaurateur qui gâte un édifice sous prétexte d'embellir ne sont pas coupables personnellement, *le mal est cependant commis*. Il a pour conséquence : Un scandale souvent très grand. Combien sont impuissants à se diriger par eux-mêmes et ne peuvent avoir d'autre règle que l'exemple qu'ils ont sous les yeux : les enfants, ceux qui n'ont pas suffisamment étudié, en sont là. Nous touchons ici à un des maux les plus profonds de notre époque en ce qui concerne le mariage, la justice, la charité, etc. [que dire, quand le péché matériel d'hérésie est commis par les Pères de l'Église d'une génération ecclésiale donnée, dans un acte d'enseignement doctrinal à vocation universelle, comme c'est hélas le cas avec le décret sur la *Liberté religieuse !!*]" (Vacant, art. *laxisme*).

Il y a 2 000 ans, il en fut de même pour le Christ. Il a été mis *en état de péché matériel universel et multiforme*, récapitulant, ramassant sur Lui TOUS les péchés commis depuis celui originel d'Adam et Ève jusqu'au dernier péché que commettra le dernier homme avant le Jugement dernier, *et c'est cela le sens profond et réel de la Passion du Christ*. Il n'a pas seulement été fait "malédiction du péché", comme le sous-entend très-insuffisamment saint Thomas d'Aquin dans sa glose de II Cor V, 21, n'étant ici que fort peu éclairant...

Et bien sûr, il en est de même pour l'Église, l'Épouse très-sainte du Christ, qui vit sa Passion de nos jours.

III - Mais s'agit-il de péché matériel ? Ou d'hérésie formelle ? D'infaillibilité ? Ou d'impeccabilité ? Ou les deux à la fois ? Ou l'art de mettre les bons concepts dans les bons trous...

À lire la thèse de "LA PASSION DE L'ÉGLISE", certains éprouveront peut-être quelque difficulté à mettre en ordre les nombreuses notions théologiques qui y sont contenues. Par ce qui suit, je voudrais les aider à clarifier les choses.

Qu'est-ce qui est "formel", qu'est-ce qui est "matériel", pourra-t-on se demander, dans la thèse de "LA PASSION DE L'ÉGLISE" ?

Réponse : ce qui est *formel*, c'est le caractère hérétique de la doctrine professée dans *Dignitatis Humanae Personae*, à savoir la *Liberté religieuse* ; ce qui est *matériel*, c'est-à-dire sans aucune culpabilité, c'est le péché commis par l'Église en le promulguant.

1/ Sous le rapport de la doctrine y professée, le décret sur la *Liberté religieuse* est en effet hélas une hérésie tout ce qu'il y a de plus FORMELLE (celui qui n'en serait pas convaincue pourra lire avec fruit la réfutation de la position "ralliée" qui nie ce caractère hérétique formel de DHP, que je fais sur mon site. Doctrinalement, il ne s'agit pas en effet d'une simple erreur théologique ou demie-hérésie, encore moins d'une opinion libre, il s'agit d'une hérésie tout ce qu'il y a de plus hérésie, d'où le qualificatif "formel" employé par moi pour la qualifier. Ce caractère formel regarde donc uniquement la doctrine, et en aucune manière l'acte posé par les "membres enseignants" de l'Église lorsqu'ils l'ont promulguée.

2/ Quand je parle de "péché" à propos de cet acte de *Liberté religieuse*, c'est, cette fois-ci, en regardant du côté des signataires de l'acte dont s'agit. Et, autre précision encore, il ne s'agit nullement de "péché" commis par eux dans leur personne privée, mais ès-qualités, dans la personne morale de l'Église Universelle, parce que le cadre de la promulgation de la *Liberté religieuse* est le Magistère ordinaire & universel doté de l'infailibilité, engageant formellement l'Église. Donc, le "péché" dont je parle à propos du document conciliaire de la *Liberté religieuse*, est le "péché" commis très-authentiquement par... l'Église. Car les "membres enseignants", le pape et les évêques unis à lui dans Vatican II, représentant les Pères de l'Église d'une génération ecclésiale donnée, sont en fait et en droit l'Église Universelle lorsqu'ils promulguent *Dignitatis Humanae Personae*. C'est donc, ô stupeur, catalepsie & damnation !, l'Église qui... pêche ! Et précisément, puisque c'est l'Église Universelle qui, par l'organe théologiquement "un" du pape et des évêques, signe le document de la *Liberté religieuse*, laquelle, en soi, est une hérésie formelle, alors, il ne peut s'agir de sa part immaculée que d'un péché purement... *matériel*, c'est-à-dire ne contenant pas la moindre ombre de culpabilité séparant de Dieu, comme je l'ai expliqué dans cette page consacrée à l'exposé de la thèse de "LA PASSION DE L'ÉGLISE".

Donc, récapitulons : le document magistériel sur la *Liberté religieuse* est à la fois une "hérésie formelle" si on le prend sous l'angle de la doctrine y professée, et un "péché matériel" si on le regarde sous l'angle de l'acte posé par ses promulgateurs qui l'ont signé au nom et pour le seul compte de l'Église Universelle, laquelle, étant impeccable, ne peut en tout état de cause commettre le moindre péché formel.

Voilà de bonnes précisions, me semble-t-il.

Mais certains pourraient objecter qu'il y a erreur d'approche de la problématique de la "crise de l'Église", dans la thèse de "LA PASSION DE L'ÉGLISE", en ce qu'elle aborde le problème sous l'angle de l'*impeccabilité* et non de l'*infailibilité*. En effet, diront-ils, et je fais allusion ici à M. l'abbé Vincent-Marie Zins qui m'avait fait cette critique qu'il croyait à tort

dirimante, si l'Église est certes impeccable, c'est le charisme d'infaillibilité doctrinale dont l'a dotée le Christ qui regarde la question du décret hérétique de la *Liberté religieuse*. Or, le charisme d'infaillibilité, par définition, regarde exclusivement la question doctrinale (= il s'agit pour l'Église, de ne point chûter, faillir, dans la question doctrinale), et nullement celle morale, d'un péché, matériel ou non, commis par l'Église, en promulguant un décret magistériel.

Il y aurait donc, selon cette objection, amalgame indû, confusion, entre "infaillibilité" et "impeccabilité", dans la thèse de "LA PASSION DE L'ÉGLISE". Cependant, il est bien facile de montrer l'inanité complète de cette objection.

Le décret sur la *Liberté religieuse* regarde-t-il en effet *exclusivement* l'infaillibilité ecclésiale, non pas son impeccabilité ? Je vois là une manie, bien scolastique au demeurant, de cloisonner les concepts, de créer artificiellement des séparations, pire même, des oppositions radicales, entre des notions qui en soi ne sont pas séparées moins encore opposées, ce qui, *in casu*, crée une dialectique exclusiviste entre infaillibilité et impeccabilité (cette objection me fait irrésistiblement penser à ce qu'aurait pu m'opposer un scribe à phylactères du temps de Notre-Seigneur, qui, quand il avait un problème à résoudre, allait chercher une loi numéro tant, puis quand il avait un autre problème, il allait chercher une autre loi numéro tant ; tout ça finit par faire dans la tête un magma contradictoire inconnaissable... il n'y a plus de vue d'ensemble).

En vérité, il n'y a pas à inventer un clivage contre-nature entre infaillibilité et impeccabilité. Pas plus qu'il n'y a à cliver la Divinité dans la Personne du Christ, par rapport à sa Sainte-Humanité. L'objection qu'on soutient là revient en effet à dire : "Puisque, dans la Personne de Jésus, on sait qu'il y a Dieu, on ne saurait donc pas dire qu'il y a en même temps un homme, attendu que ce sont deux notions qui n'ont rien à voir entre elles". Inutile de souligner l'erreur intellectuelle de quelqu'un qui soutiendrait ce raisonnement, d'une manière totalement insensée. Dans la Personne de Jésus, qui est intégralement une et parfaite, il y a deux natures qui, en soi, c'est parfaitement vrai, n'ont cependant rien à voir entre elles : Dieu et l'homme. Mais cela ne revient pas à dire, à la façon réprouvée de Nestorius, qu'elles ne peuvent pas coexister harmonieusement ensemble, ni surtout s'échanger leurs propriétés respectives (ici, pour la Personne de Jésus : dans le mystère théandrique). Or, c'est exactement la même chose pour le document magistériel sur la *Liberté religieuse* : il y a dedans une notion qui regarde la théologie dogmatique (= infaillibilité), et une autre notion qui regarde la théologie morale (= impeccabilité). Et les deux notions peuvent très-bien se trouver l'une à côté de l'autre dans le même ensemble d'un

décret ecclésial particulier, sans qu'il y ait la moindre contradiction ou confusion. En voulant exclure l'une par l'autre, on ne fait que créer indûment une opposition dialectique irréaliste, complètement artificielle, entre infailibilité et impeccabilité. En vérité, il n'y en a aucune.

Il est bien vrai que la notion d'infailibilité consiste à empêcher l'Église de faillir en matière de Foi et de Mœurs, sans que n'y rentre aucune notion de péché, de matière peccamineuse. Tout simplement parce qu'en théologie dogmatique, il n'est pas question de péché. Ainsi donc, sous l'angle de vue purement théologique dogmatique, le décret de la *Liberté religieuse* s'analyse ainsi : 1/ l'Église, dotée du charisme d'infailibilité, ne peut pas faillir en matière de Foi et de Mœurs ; 2/ or, le décret de la *Liberté religieuse* montre qu'elle a failli en matière de Foi. 3/ Donc, la chute doctrinale de l'Église n'est que *matérielle*. Sous l'angle dogmatique, il n'y a certes aucune notion de péché qui rentre dans l'examen théologique à faire du décret sur la *Liberté religieuse*, comme il appert du syllogisme que je viens de poser pour l'illustrer.

Cela revient-il à dire qu'il n'y a QUE cet angle-là de vue, à savoir de théologie dogmatique, par lequel on peut et doit faire l'examen théologique du décret de la *Liberté religieuse* ? Bien sûr que non. En vérité, ce décret est autant à examiner par l'angle de vue de la théologie morale. Pour la raison très-simple que le Droit canon enseigne que l'Église est une "personne morale". Et, en tant que personne, elle est donc susceptible de... pécher. J'écris bien, évidemment : en tant que PERSONNE ; c'est sous le seul rapport ontologique que je dis que l'Église *peut pécher*, pas sous celui de la nature de cette Personne morale qu'est l'Église, laquelle, étant l'Épouse du Christ et parfaitement immaculée, ne peut pécher réellement, cela va de soi.

Or donc, sous ce rapport de théologie morale, le document sur la *Liberté religieuse* s'examine ainsi : 1/ la doctrine de la *Liberté religieuse* est une doctrine formellement hérétique ; 2/ la personne morale de l'Église qui, par l'organe transparent du pape et des évêques unis à lui, professe cette hérésie, commet donc un péché par cet acte, très-exactement un péché d'hérésie. L'Église étant parfaitement pure de toute culpabilité devant Dieu, ne pouvant commettre aucun péché vrai, n'est par contre pas exemptée, en tant que personne morale, de pouvoir en commettre un... purement matériel, c'est-à-dire ne contenant aucune culpabilité en soi. Et c'est effectivement là le nœud de la question, et la solution théologique du problème. Sous l'angle de la théologie morale, qui, soit dit en passant, nous aide beaucoup mieux que la théologie dogmatique à comprendre les choses profondes de la "crise de l'Église" (et c'est pourquoi j'ai privilégié cet angle de vue), l'Église commet un péché matériel, ou plus exactement dit, est mise

par le Saint-Esprit en état de péché matériel, à l'instar du Christ sur la Croix, "*fait péché pour notre salut*" (II Cor V, 21).

Ainsi donc, pour conclure ma réponse à cette objection, une lecture monophysite (= hérésie qui ne veut voir qu'une seule nature dans le Christ) de la *Liberté religieuse* est totalement indue : ce n'est pas seulement sous l'angle de la théologie dogmatique qu'il faut analyser le décret magistériel *Dignitatis*, mais encore, et plus encore dirais-je, sous celui de la théologie morale, à cause de l'éclairage que nous apporte saint Paul en décrivant le Christ de la Passion sous cet angle-là.

L'Église en effet n'est pas seulement infaillible, elle est aussi impeccable. Il est possible que dans mon exposé j'ai des formules qui mélangent les deux notions ensemble. Mais c'est tout simplement parce que ces deux notions se trouvent ENSEMBLE dans l'examen à faire de la *Liberté religieuse*. Sur le fond, il n'y a aucun mélange indû de ces deux notions dans la thèse de "LA PASSION DE L'ÉGLISE", il y en a seulement sur la forme. Et ce mélange quant à la forme n'est d'ailleurs pas absolument erroné. De la même manière que dire, à propos du Christ : "Dieu a souffert", "Dieu est mort", n'est pas absolument faux (= en effet : Jésus-Christ étant vrai Dieu et vrai homme, il n'est pas théologiquement faux de dire que, par la communication des idiomes, "Dieu a souffert", "Dieu est mort" théandriquement dans la Sainte-Humanité du Christ, c'est précisément la raison théologique pour laquelle on accuse les juifs de "*déicide*" quant à la mort du Christ), mais il est vrai que c'est à éviter parce que le raccourci verbal a une connotation fautive dans la forme, Dieu en tant que tel ne pouvant ni souffrir ni mourir. De la même façon, il est vrai que j'ai des formules qui tendent à dire que "l'Église infaillible a péché matériellement", etc., c'est sans doute quelque peu fautif sur la forme quand on fait de la théologie de "très-petit docteur" (Léon Bloy) de la loi, mais nullement sur le fond. Parce que le document magistériel sur la *Liberté religieuse* supporte à la fois les deux notions, infaillibilité et impeccabilité.

[Haut de la page](#)